

le petit

# Saint-Cannat

Janvier 2018 - REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS



*Les enfants de St Cannat  
vous souhaitent une belle année !*

À propos de la déviation  
/ P13

Focus sur la Cave Coopérative  
/ P20

**3 > Édito****4-6 > Événements**

- London de Hus et Colomba
- Le Gateball, nouveau sport à St Cannat !
- Conseil Départemental 13 : Cérémonie d'hommage aux intervenants de la lutte contre les feux de forêt
- La fresque de l'école Barbizet revalorisée !
- St Cannat hier et aujourd'hui
- Se faire recenser est un geste civique, utile à tous

**7-12 > Informations municipales**

- Déjections canines dans l'espace urbain
- Le recensement à 16 ans : une démarche civique obligatoire
- Acquisition d'une balayeuse de voirie
- Dépôt du carnet de prélèvement de la Société de chasse
- Conseil municipal du 25 juillet 2017
- Souvenir de la Commémoration du 11 novembre
- Conseil municipal du 25 octobre 2017
- Carte grise et permis de conduire, Fin du guichet au profit du 100% en ligne
- Changements de prénoms
- Transfert du pacs aux mairies

**13-18 > Urbanisme & environnement**

- Déviation, état des lieux
- Rappel aux associations organisatrices de manifestations de voie publique
- Plan Local d'Urbanisme
- Travaux
- Transport Forfait Mobilité métropolitain mensuel
- L'Amap de Saint-Cannat 2018 : une année saine et bio !
- Le sort des déchets végétaux
- Jardiner sans pesticides, c'est la loi !
- Une action primordiale respecter les rotations !
- La saisonnalité des fruits et des légumes

**19-26 > Vie économique**

- L'Agenda 2018
- Des créateurs St Cannatens à l'honneur !
- La Cave Coopérative a ouvert ses portes aux Journées du Patrimoine
- Cellier du Bailli de Suffren et Vignerons du Roy René
- Villa Minna Vineyard Entre consécration et sagesse
- Les vendémiales au coeur de la vie St Cannatène
- Activités économiques
- Les artisans du goût à St Cannat entre tradition et modernité
- Kana Sushi fête ses 10 ans
- Saint-Cannat à l'heure chinoise
- Ateliers de sophrologie

**27-31 > Solidarité**

- Indestructible, une année constructive
- Nous allons vous raconter une belle histoire...
- Libère Ton Génie pour l'Afrique, une équipe motivée !
- La Semaine Bleue : encore de belles animations...
- La vie est bien remplie au Club des Seniors
- Téléthon 2017 à Saint-Cannat !

**29-36 > Enfance & Jeunesse**

- Une table de tri au restaurant scolaire !
- Des "petits cromagnon" à l'école des Santolines
- D'une maîtresse à l'autre à l'école Barbizet
- Spectacles et ateliers pour un temps fort automnal
- Prochains spectacles jeune public
- Champ Libre, ateliers et stages théâtre pour les enfants
- Cette année le vide-greniers pour les écoles...
- Des vacances signées Cap Aventures
- L'accueil familial, plus qu'une vocation, un métier !

**37 > Focus sur le forum des associations****38-42 > Culture**

- Actu Culture
- Focus sur Marion Mezadorian
- Féminin Plurielle sous le signe du rire
- Geste & Harmonie : des danseuses bien inspirées !
- Bibliothèque Edmonde Charles-Roux, le père Noël (branché) est passé à la bibliothèque !
- Spectacle à la bibliothèque
- Atelier de Valérie Martinoli
- École de musique municipale Barbizet
- Chorale Créa'Son vers les voies du chant, du rythme et du partage !
- Encore des lauriers pour l'Arum et la Libellule

**43-45 > Culture et tradition**

- Le Syndicat d'Initiative au rythme des saisons !
- Au comité des fêtes... une équipe de choc !
- Les cannettes à l'ouvrage
- La paroisse : entretien avec le père Thierry Joseph
- La chapelle Saint-Cannat

**44-49 > Sport & Bien être**

- Depuis 1998... l'Aikibudo club St Cannat, avec Alexandre
- Une belle saison au Handball Concernade !
- Le SCSC renforce sa politique jeunesse
- Cross Training Academy : 4 ans d'existence !
- Le mini basket à l'US Trévarresse

**50 > État civil**

- Hommage à Yvon Crouan

**51 > Point de vue****Lotos à Saint-Cannat**

Sporting Club	13 janvier	15h - Salle 4 septembre
Indestructible	20 janvier	15h - Salle 4 septembre
Pompiers	27 janvier	15h - Salle 4 septembre
A.I.L.	4 février	15h - Salle 4 septembre
Club des Seniors	3 mars	14h30 - Salle Revol

**ÉDITO**

PAR JACKY GÉRARD

Maire de Saint-Cannat

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

Vice-président du Territoire du Pays d'Aix

Chers Administrés,

Je tiens tout d'abord à vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de sérénité. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année !

Après l'été très difficile que nous avons vécu, la rentrée a été très chargée.

En premier lieu, il a fallu activer le dossier de Restauration des terrains incendiés en partenariat avec l'office National des Forêts. Cette réactivité va nous permettre d'achever le nettoyage de la forêt communale avant l'été prochain. Le secteur privé ne semble pas trainer non plus dans cette démarche indispensable pour des raisons évidentes de sécurité, mais aussi sanitaires par rapport à d'éventuels parasites.

D'autres dossiers avancent également et sont portés à votre connaissance dans les pages qui suivent (PLU, déviation, chantiers de VRD et bâtimentaires).

Évidemment, certains trouvent que ça ne va pas assez vite car ils n'ont pas une connaissance suffisante des rouages et des contraintes de la gestion municipale. Qu'ils soient rassurés : nous n'avons perdu aucune subvention qui avait été attribuée.

Au contraire nous venons tout récemment d'obtenir notre Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement, présenté le 15 décembre dernier par Madame la Présidente au vote en Séance publique du Département. Il porte sur les opérations d'investissement que nous avons jugé prioritaires après un travail minutieux de réflexion et d'élaboration. Le détail est donné dans ce journal d'information. Outre les réalisations concrètes, il inclut les études nécessaires à la programmation d'autres investissements envisagés après 2019. Le montant de ce CDDA s'élève à 5 422 000 €, assorti d'un financement départemental de près de 2 790 000 €, auquel s'ajoutera le financement métropolitain (contractualisé avec l'ex CPA) au même niveau que le financement communal.

La phase d'élaboration de ce contrat a été impactée par la remise à plat des dispositifs d'Aide aux communes par le Département.

Dans ce cadre, d'autres réalisations vont s'ajouter à ce programme au travers des dispositifs spécifiques : FDAL (pour des équipements sportifs, des travaux de voirie), plan énergie climat (pour la réfection de tout l'éclairage public ancien), dispositifs de sécurité (pour la voirie et la vidéo protection), travaux de proximité (pour les petites opérations de bâtiments et de voirie,...).

Ceci étant précisé, au cours des derniers exercices, nous n'avons pas bloqué les investissements : un travail très important a été opéré sur la rénovation des réseaux enterrés (invisibles mais indispensables) : eau potable, assainissement, enfouissement électrique, qui font l'objet de Budgets annexes ou de délégation de maîtrise d'ouvrage que les détracteurs ont "omis" de prendre en considération et qui représentent plusieurs centaines de milliers d'euros.

Cependant, le ralentissement du rythme d'investissement a été délibérément voulu par notre équipe en raison des incertitudes qui ont pesé dès 2014 sur les finances des communes : conséquence de la suppression de la Taxe Professionnelle (sous le Gouvernement Sarkozy) qui a gelé nos ressources communautaires, coupes sévères dans les dotations (sous le Gouvernement Hollande) et perspectives actuelles peu réjouissantes (annonces du Gouvernement Macron de la poursuite des restrictions de dotations et de la suppression de la Taxe d'Habitation). Sans oublier les prospectives inquiétantes sur les finances de la Métropole.

Nous avons pu, avec les élus qui m'entourent, reconstituer depuis un autofinancement suffisant pour fonctionner et investir raisonnablement. C'est là un principe de rigueur qui consiste à ne pas engager de dépenses sans avoir assuré leur financement équilibré.

Ceux qui me connaissent savent que je ne dérogerai pas à cette règle, quel que soit le contexte, car les enjeux portent sur la santé financière et la politique fiscale modérée de notre Commune.

Bien cordialement

## London de Hus et Colomba

Vice-champions de France des jeunes chevaux de dressage

London de Hus et moi, nous étions qualifiés pour les Championnats de France des Jeunes chevaux de Saumur.

Comme tous les ans "La Grande Semaine de l'élevage de Saumur" réunissait du 21 au 24 Septembre les meilleurs chevaux de dressage, de 1 à 6 ans, sélectionnés au cours de la saison 2017.

Avec mon cheval, nous participions dans la catégorie des chevaux de 5 ans et au terme de trois jours d'épreuves nous remportions la deuxième place de ce championnat et la place de Vice champions de France 2017 des chevaux de 5 ans.

London est un cheval Allemand, né en France. Je l'ai acquis alors qu'il n'avait qu'un an en faisant le pari de le mener à la compétition et d'en faire mon nouveau partenaire après le départ à la retraite de mon vieux cheval.

Il est un partenaire, un cheval appliqué et travailleur promis à un bel avenir et nous y travaillons ensemble avec mon entraîneur Christian Forlini.

Remise des prix en présence de l'Écuyer en Chef de l'École Nationale d'Équitation de Saumur et des instances fédérales et de SHF (Société Hippique Française)



©Colomba Bellini Fourton

## LE GATEBALL, nouveau sport à St Cannat !

Nouvelle activité au Foyer Rural, l'association peut s'enorgueillir d'avoir introduit ce sport sur nos terrains !

Les 13, 14 et 15 octobre 2017 a eu lieu à Saint-Cannat la première rencontre Internationale de Gateball. Huit nations étaient représentées : la Suisse, la Belgique, l'Angleterre, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud, la Norvège, l'Indonésie et le Japon représenté par le Responsable de la Fédération internationale de Gateball Mr Keiichi Ima-gawa.

### UN SPORT JAPONAIS

Le Gateball est un sport imaginé au Japon en 1947 par Eiji Suzuki. Il se fonde sur le "croquet", un jeu disposant déjà d'une longue histoire en Europe.

La Japan Gateball Union a été établie en 1984. L'année suivante, en réponse d'une initiative japonaise, 4 pays et une région, à savoir la Chine, la Corée du Sud, le Brésil, les États-Unis et Taïpei chinois, se joint au Japon pour former l'Union Mondiale du Gateball. Ryôichi Sasagawa, le président fondateur, a déclaré : "Le Gateball est un sport qui peut être pratiqué aussi bien par les enfants que les personnes âgées, il aide à préserver la santé, il contribue à mener une vie épanouie et il encourage la communication entre les personnes". C'est ainsi que, depuis lors, ce sport s'est propagé dans le monde.

### UN SPORT MONDIALEMENT RECONNU

De nos jours, 11 pays membres et 3

régions forment l'Union Mondiale du Gateball. Ils organisent de nombreux championnats amicaux internationaux, notamment le Championnat Mondial de Gateball, qui ont lieu tous les quatre ans, ainsi que le championnat Sud-Américain du Gateball.

Ces dernières années, le Gateball a commencé à se répandre en Afrique. Si des échanges peuvent être approfondis avec les organisations de croquet, ce qui disséminerait le Gateball en Europe, ce sport pourrait acquérir une envergure encore plus large et être pratiqué partout dans le monde.

Le Gateball est arrivé en France en 2014 et compte actuellement un millier de pratiquants (12 millions dans le monde).

### LE GATEBALL À SAINT-CANNAT

Ce sport se joue sur un terrain de 15m x 20m en gazon (de préférence) ou sur terre battue. Le Foyer Rural possède tout l'équipement nécessaire pour organiser des rencontres.

Le Gateball est arrivé au Foyer Rural de Saint-Cannat par le biais du Comité départemental du Sport en Milieu rural des Foyers Ruraux des Bouches-du-Rhône en partenariat avec celui de la Côte d'Or. La première rencontre entre les deux Comités a eu lieu en Mai 2017 au Foyer Rural de Saint-Cannat puis en octobre dernier la première rencontre Internationale !

Depuis la mi-novembre des rencontres d'initiation ont lieu au Jardin Public.

Actuellement basés à Mallemort j'ai hâte de pouvoir ramener London et aussi mes deux autres chevaux dans une structure en projet à Saint-Cannat où je vis et travaille comme infirmière à l'Ehpad "Un Jardin d'Automne".

Cette structure accueillera peu de chevaux mais dans des conditions optimales de travail afin de valoriser leurs qualités et d'avoir le bonheur de continuer à participer à ces belles échéances dans des lieux magiques avec de bons chevaux.

Colomba Bellini Fourton  
bcolomba@me.com

NB : Toutes nos félicitations à Colomba et London de Hus !  
Une performance à saluer !

Vous en êtes informés par voie d'affichage. Mais n'hésitez pas à nous contacter !

L'objectif du Foyer Rural est d'organiser au sein du village des rencontres inter quartiers, et avec le Comité départemental du sport en milieu Rural faire connaître ce sport au niveau départemental et régional.

À suivre...

Le Président,  
Christian Jourdain  
Information et inscription  
04 42 57 34 62

foyerrural.sc@sfr.fr / foyer-rural-saint-cannat.fr



©Foyer Rural



Conseil Départemental 13  
CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX INTERVENANTS DE LA LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

Pour la deuxième année consécutive, Martine Vassal, la présidente du Département des Bouches-du-Rhône a tenu à rendre hommage "à tous ceux qui se sont battus tout au long de l'été pour assurer notre sécurité contre les incendies".

La cérémonie s'est déroulée le jeudi 5 octobre dernier à 17h30 dans le Salon d'honneur du Conseil Départemental avec la participation de Stéphane Bouillon, Préfet de Région, de Richard Mallié, président du Conseil d'Administration du SDIS13 et du Colonel Gregory Allione, Directeur départemental.

### HOMMAGE

Martine Vassal a tenu à rendre un hommage appuyé à l'ensemble des protagonistes, insistant sur "la parfaite coopération entre les différents acteurs de la prévention et de la lutte contre les feux de forêts. Chacun, qu'il s'agisse d'associations ou de services publics, de civils ou de militaires, à un rôle à jouer. Depuis la prévention, l'information du public, la détection des départs de feu, jusqu'à la lutte et à la recherche des causes d'incendie, tous participent à

cette mobilisation". Richard Mallié a quant à lui souligné l'engagement exemplaire de tous les services en présence : "Une nouvelle fois les pompiers des Bouches-du-Rhône ainsi que l'ensemble de leurs partenaires ont répondu présent. Appuyés par leurs collègues venus en renfort de toute la France (35 départements ont été mis à contribution), ils ont lutté sans relâche pour éviter le pire. Car si la nature est profondément blessée, malgré tout, aucune vie n'a été perdue".

Pour le Préfet de région Stéphane Bouillon, "ce type d'hommage vient souligner la force de l'individuel et du collectif...". À l'issue des discours, la remise des décorations et les remerciements ont débuté par 15 récipiendaires du SDIS13 et 5 forestiers-sapeurs honorés de la Médaille de la Sécurité intérieure, agrafe feux de forêts et un sapeur-pompier décoré de la Médaille pour acte de courage et dévouement. D'autres récompenses ont suivi, notamment la Médaille d'Honneur du Département à Jacky GÉRARD au titre

de l'Entente et une Médaille à la Commune de St Cannat pour sa solidarité envers les pompiers lors du feu de juillet 2017 remise à la première adjointe Josiane Duffau.

### CONVENTION PLURIANNUELLE AVEC LE SDIS13

On retiendra aussi que la Présidente du CD13 est revenue sur le matériel dont le département a fait l'acquisition, et qui est entré en fonction cet été pour donner les moyens aux pompiers, de poursuivre leur mission, dans de meilleures conditions de sécurité. "Le Département, annonce-t-elle, va poursuivre ses engagements comme en témoignera la convention pluriannuelle que nous allons signer avec le SDIS13".

En effet, grâce à une aide de 500 000 €, le Département a permis d'équiper les unités de sapeurs-pompiers de 5 véhicules légers capables de se rendre rapidement auprès des habitations menacées et de motopompes. Cet équipement a en effet été livré début juillet 2017.

DC / St Cannat Communication

## La fresque de l'école Barbizet revalorisée !



Le mur du préau avant travaux



La fresque dans son cellophane... en attente d'être posée

Un préau de l'école Pierre Barbizet a récemment subi des travaux pour permettre une extension des locaux.

Or ce préau possédait un bien précieux : une fresque peinte sur l'un des murs pendant l'année 1986-1987 par une St Cannadène, Cathy Roman. La peinture faisait 6 mètres de long sur 4 de haut et représentait la cour de l'école au moment de la récréation.

La Municipalité, sur l'initiative du Maire, a fait immortaliser cette fresque en photo pour en faire un tableau de 3 mètres sur 2, tableau qui sera désormais accroché dans la salle réhabilitée !

Bravo pour cette initiative ! Cette fresque qu'on appellera "La cour d'école" fait désormais partie du patrimoine st cannadène !

DC / St Cannat Communication

## ST CANNAT HIER ET AUJOURD'HUI

de l'art, ou encore aux métiers du patrimoine.

À St Cannat, l'équipe Culture a souhaité réaliser une exposition sur St Cannat hier et aujourd'hui.

Les Saint-Cannadens, et notamment Vittrines et Métiers, ont permis d'alimenter cette exposition par l'apport de photographies anciennes. Pour découvrir comment l'architecture urbaine a évolué, la photographe Bénédicte Hanot les a actualisées.

Parcourant les rues du village avec son matériel photographique, elle a

fixé dans son objectif des lieux que les cartes anciennes lui indiquaient... Choisir l'angle, définir le bon cadrage, fixer la lumière idéale... le travail de Bénédicte a été autant laborieux qu'enrichissant...

Le résultat ? Une exposition réussie que les enfants des écoles ont pu visiter à l'Espace Suffren avec leurs enseignants et revenir voir avec leur famille. Bien que familiarisés avec le nom de l'école de l'Ancienne Gare, ils ont été surpris de voir qu'en lieu et place de l'école maternelle se trouvait une gare !

St Cannat Communication



©Fernand Iglesias  
Pour l'édition 2017, les Journées du Patrimoine ont été résolument tournées vers le jeune public et sa sensibilisation au patrimoine, à l'histoire de la Nation et à l'histoire

## Se faire recenser est un geste civique, UTILE À TOUS



Le recensement se déroule dans votre commune du 18 janvier au 17 février 2018. Pour répondre à cet impératif, la Municipalité a recruté 12 agents recenseurs, et 2 agents pour la coordination.

**LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS**  
Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur "Accéder au questionnaire en ligne". Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

### LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

### LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



## Le recensement à 16 ans : UNE DÉMARCHE CIVIQUE OBLIGATOIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

### Le recensement, une obligation nécessaire

- ▶ pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.
- ▶ pour permettre à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Cette convocation intervient entre la date de recensement et vos 18 ans (ou dans les 3 mois qui suivent votre recensement, si vous devenez Français entre 18 et 25 ans).
- ▶ pour lui permettre ensuite de procéder à l'inscription du jeune sur les listes électorales, après lui avoir envoyé un courrier.

Le jeune majeur est donc inscrit d'office, sans faire de démarche particulière.

**Attention :** en l'absence de courrier, il convient de s'assurer auprès de la mairie que l'inscription sur les listes électorales a bien été faite.

### PIÈCES À FOURNIR

- ▶ Livret de famille
- ▶ Justificatif de domicile
- ▶ Carte d'identité

Une attestation de recensement vous sera remise. Il est primordial de la conserver précieusement. Aucun duplicata ne sera fourni.



## ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE DE VOIRIE



Cette nouvelle balayeuse compacte aspiratrice de voirie (5m3), plus moderne et plus efficace, est un matériel moins polluant et moins bruyant. Alliant performance et gains de productivité notables, elle offre une qualité de nettoyage de haut niveau sur une grande variété de surfaces : bitume, pavés, revêtement terrain de sport, piste cyclable...

Date d'acquisition : novembre 2017

Coût : 141.700 €HT

Subvention du Conseil Départemental 13 et de la Communauté du Pays d'Aix (désormais Métropole Aix-Marseille Provence) : 99.190 €

## Dépôt du carnet de prélèvement de la Société de chasse

Les sociétaires doivent rendre leur carnet de prélèvement 2017/2018 après la fermeture générale, soit mi-janvier.

Ce carnet est un élément indispensable pour une gestion moderne et efficace du gibier de repeuplement pour la prochaine saison.

Merci de le déposer dans la boîte aux lettres de la Société de chasse à la Mairie.

## DÉJECTIONS CANINES DANS L'ESPACE URBAIN



Les villes et leurs habitants veulent un espace urbain toujours plus sain et plus propre, sans trottoirs remplis de déjections canines.

Vu ce contexte, les chiens et leurs déjections font profil bas et les solutions mises en place ne peuvent que réussir. Les campagnes de sensibilisation les plus réussies sont généralement fondées sur la l'éducation du chien et la responsabilisation de son maître.

### Que dit la loi ?

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les es-

paces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (35 euros).

Soyons citoyens et ramassons les déjections canines !

**1°) Attribution de subventions à une association**

Suite à la validation du Comité technique en date du 3 juillet 2017 de fermer le Service municipal d'accueil des jeunes, l'association des A.I.L. nous a fait savoir qu'elle souhaitait, sous forme associative, continuer à assurer un accueil pour les jeunes de la commune. Elle a présenté un projet d'animation et une demande de subvention de 25.000 € pour la période allant d'août à décembre 2017. Cela correspond au coût du Marché pour la période concernée. Avec cette subvention, le volume global des subventions accordées aux AIL en 2017 sera de 55.000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'attribuer une subvention de 25 000 € aux A.I.L.

**1° bis) Fermeture du service municipal d'accueil des jeunes de la commune**

Un accueil de jeunes a été créé au début des années 2000 par l'association «Si t'es jeune» qui a géré un espace mis à disposition par la Mairie pendant plusieurs années. Cet accueil a fonctionné de façon intermittente, soit de façon associative, soit avec un personnel municipal, soit depuis 2010 sous forme de marché public. Cet accueil de jeunes a même été fermé pendant plusieurs années. Considérant le coût du marché et le faible nombre de jeunes accueillis, la Municipalité a décidé de ne pas reconduire ce marché d'animation. Cette fermeture n'a aucun impact sur les employés municipaux puisque l'accueil était assuré sous forme de marché, et le Comité technique a donné un avis favorable à la fermeture de ce service lors de sa réunion du 3 juillet 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** la fermeture du service municipal d'accueil des jeunes.

**2°) Convention d'objectif avec les A.I.L.**

Considérant les délibérations n°2017-043 et 2017-048 attribuant des subventions d'un volume total de 55 000 € pour l'année 2017 aux A.I.L. de Saint Cannat.

La réglementation sur les subventions aux associations prévoit qu'une convention doit être passée avec toute association qui bénéficie d'une subvention de plus de 23.000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la nouvelle version de la convention d'objectifs entre l'association A.I.L. et la Commune, remplaçant celle votée par la délibération n°2017-043.

**3°) DM N°1 sur le budget de l'eau potable**

Il est nécessaire de procéder aux modifications budgétaires suivantes sur le budget de l'eau.

Opération n° 058 :  
Schéma directeur d'adduction d'eau potable : +4.000 €, suite à une commande complémentaire (mise à jour du schéma et mise en cohérence des réseaux par rapport aux secteurs ouverts à l'urbanisation).

Opération n°076 :  
Nouveau bassin AEP - Maitrise d'œuvre : +6.000 €, suite à un coût supérieur aux estimations (sondage plus exhaustifs sur la structure).

Opération n°080 :  
Forage AEP (recherche d'eau souterraine) : +10.000 €, suite à la décision de faire un forage profond proche des bassins ou des sites de transfert. Les forages précédents sont restés dans les couches épaisses d'argiles non productives (un forage a été fait dans des calcaires plus propices au-delà de la déchèterie, mais sans donner de résultat satisfaisant).

Les crédits sont pris sur l'opération n°067, Renouvellement et création de réseau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la DM n°1 sur le budget de l'eau présentée ci-après.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-203-058-911 : Schéma directeur AEP	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>4 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2315-067-911 : Renouvellement et création de réseaux	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-076-911 : Nouveau bassin AEP (maîtrise d'œuvre)	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-080-911 : Forages AEP	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D23 : immo- bilisation en cours</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>16 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

**4°) Arrêt du projet de PLU de la commune et bilan de la concertation**

Le Conseil Municipal, S. Meiffren ne participant pas au vote, S. Ellena, P. Vidalou, G. Cany, M. Hel, V. Olivari, L. Straton, s'abstenant, **décide** de :

- Tirer le bilan de la concertation afférente au Plan Local d'Urbanisme,
- Arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Saint-Cannat tel qu'il est annexé à la présente,
- Communiquer pour avis le projet de Plan Local d'Urbanisme, en application des dispositions des articles L 132-7 et L 132-9 et L 153-16 et L 153-17 du Code de l'urbanisme, à l'ensemble des Personnes Publiques Associées à la procédure, aux communes limitrophes, aux établissements publics de coopération intercommunale aux organismes qui ont demandé à être consultés, à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF),
- Autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires au bon déroulement de la suite de la procédure.

**5°) Autorisation d'urbanisme pour un relai de téléphonie mobile**

La société TDF, représentée par Monsieur Joël Grisol, souhaite installer une antenne relais constituée d'un pylône en treillis galvanisé d'une hauteur de 30m, sur la parcelle cadastrée section F n°1132, propriété de la Commune, au lieu-dit La Bourdonnière, à proximité de la ligne TGV.

Selon les dispositions du Code de l'urbanisme, ce projet est soumis au dépôt d'une autorisation d'urbanisme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'autoriser la société TDF à déposer une autorisation d'urbanisme sur la parcelle cadastrée section F n°1132, pour le projet décrit ci-dessus.

**6°) Modification au tableau des emplois**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la :  
Suppression de quatre postes d'Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> classe  
Suppression d'un poste d'Agent de Maîtrise

**7°) Convention d'apprentissage de la natation**

Afin de permettre l'apprentissage de la natation aux usagers de la piscine municipale, le Conseil Municipal doit autoriser le Maire à signer une convention de mise à disposition de lignes d'eau. L'association sera aussi autorisée à donner des cours d'aquagym.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider le projet de convention avec l'association Urbania.

**8°) Convention pour les transports scolaires**

Il est proposé aux Conseillers municipaux de valider la convention avec la Métropole Aix Marseille Provence pour l'organisation des transports scolaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la convention relative aux transports scolaires avec la Métropole AMP

**9°) Motion contre la réforme de la taxe d'habitation**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver la motion de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône concernant la suppression de taxe d'habitation.

**Souvenir de la Commémoration du 11 novembre**

Place de la République

Au cimetière



Marc Paoli, Officier de Gendarmerie, et Hugues de Moncuit, Officier de la Marine

Les JSP Paul Bellet et Clément Lutman avec le Sergent pompier Célia Roman



Le cortège vers le cimetière

La commémoration du 11 Novembre a une nouvelle fois permis de réunir une belle affluence autour du Maire de St Cannat Jacky Gérard, des élus de la Municipalité et des représentants de l'Association des Anciens Combattants. Devant les monuments aux morts de la place de la République et du cimetière, le Maire et le Président de l'Association ont déposé les traditionnelles gerbes de fleurs en présence d'anciens combattants et de leurs porte-drapeaux, des responsables du monde asso-

ciatif, des jeunes, des sapeurs-pompier et des officiers de la Gendarmerie et de la Marine.

L'originalité de la cérémonie st-cannadène est qu'elle a réuni de nombreux enfants, donnant une dimension toute particulière à ce rendez-vous émouvant.

Dans le cadre du "Parcours citoyen des élèves du cycle 2", les élèves des Santolines étaient invités à venir avec leurs parents autour de leur maître et maîtresse à la commémoration. Après le cortège jusqu'au cimetière et le dépôt de gerbe, après les discours solennels et patriotiques, des élèves de CE2, à tour de rôle, ont lu un texte, la lettre d'un poilu à sa famille et ont entonné la Marseillaise, reprise par l'ensemble des participants. Un moment particulièrement touchant...

À cette occasion, nous avons fait la connaissance de deux jeunes Sapeurs pompiers : Paul Bellet, 13 ans, jeune sapeur depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier et Clément Lutman 14 ans. Ils étaient accompagnés du Sergent pompier Célia Roman

DC / St Cannat Communication

**1°) Convention avec l'ONF pour la vente de bois brûlés "façonnés"**

Suite à l'incendie qui a impacté notre commune les 15 et 16 juillet 2017, l'ONF a proposé à la commune de prendre en charge les marchés à passer et la supervision des opérations de vente des bois brûlés. Ces bois ont encore une valeur de vente pour les chaufferies industrielles. L'estimation des recettes que la commune recevra (vente de bois moins les coûts des travaux forestiers et de transport, et moins les coûts d'assistance de l'ONF) est de l'ordre de 50.000€. Les travaux seront réalisés avant la fin de l'année 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** de valider la convention, d'approuver l'état d'assiette des coupes d'urgence pour motif d'incendie, de demander à l'Office National des Forêts de procéder à la désignation de ces coupes pour permettre leur exploitation et l'évacuation des bois brûlés, et de dire que l'ONF restituera à la commune le prix des ventes de ces bois, déduit des frais de travaux forestiers, de transports et d'assistance.

**2°) Demande de subvention au Conseil départemental pour la restauration des terrains incendiés**

Suite à l'incendie qui a impacté notre commune les 15 et 16 juillet 2017, des travaux de restauration vont permettre de sécuriser les terrains, notamment vis à vis de l'érosion et d'optimiser la repousse des arbres. La commune souhaite solliciter l'aide du Département des Bouches-du-Rhône, en plus d'une aide déjà sollicitée auprès de la Métropole Aix Marseille Provence, pour la réalisation de ces travaux. Les travaux ont été chiffrés à environ 40.000 € par l'ONF.

Planning prévisionnel de réalisation : début 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **décide** de solliciter le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'aide à l'amélioration des forêts communales et à la défense contre les incendies 2017, au taux de 60% pour l'attribution d'une subvention de 24.000 €.

**3°) Demande de subvention au Conseil départemental au titre du CDDA**

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren votant contre, S. Ellena, P. Vidalou, M. Hel, G. Cany, L. Straton, V. Olivari s'abstenant, **décide** :

- D'approuver la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2018-2019 conformément au tableau ci-joint, d'un montant total de 5.422.048 € HT,
- De solliciter la participation financière du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 51,45 %, soit un montant global de 2.789.819 € HT pour les années 2018-2019,
- D'approuver le plan de financement de la tranche n°1 au titre de l'année 2018 tel que figurant dans le tableau joint, soit un montant total de subvention départementale sollicitée à hauteur de 627.227 €,
- De dire que les biens fonciers ou immobiliers acquis au titre de ce dispositif (CDDA) devront obligatoirement être maintenus dans le patrimoine communal pour une durée minimale de 10 ans. À défaut, et au vu de l'acte de cession ou de mutation, le montant de la participation départementale pourra être remboursé. En cas de changement de destination des biens fonciers ou immobiliers pendant une même période de 10 ans, le Département devra être obligatoirement informé du nouveau projet affecté à l'acquisition, afin d'apprécier le maintien de la subvention. Les actes notariés portant acquisition de ces biens fonciers ou immobiliers devront faire mention de cette réserve en cas de cession du bien par la commune, si celui-ci a fait l'objet d'une aide départementale.



## CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE

### Fin du guichet au profit du 100% en ligne

Depuis début novembre 2017, après la carte d'identité et le passeport, c'est au tour des démarches du permis de conduire et de la carte grise de connaître une révolution numérique.

#### Second souffle pour les préfetures et sous-préfetures

En effet, les préfetures ont un peu changé : les guichets dédiés aux demandes relatives au permis de conduire ou à la carte grise ont baissé le rideau. Dans le cadre du "Plan préfecture nouvelle génération" visant à moderniser les services publics, certaines démarches sont dorénavant numérisées. Presque tout peut désormais s'effectuer par internet.

Cela devrait permettre aux préfetures et sous-préfetures de se recentrer sur d'autres missions et constituera un gain de temps non-négligeable pour les conducteurs habitués aux longues files d'attente au guichet.

C'est exclusivement en ligne que vous pourrez réaliser vos demandes, via le site officiel et gratuit de l'Agence nationale des titres sécurisés, l'ants.gouv.fr.

#### Quelques conseils

L'organisme est déjà chargé du suivi numérique des pré-demandes de passeports ou de cartes nationales d'identité.

Pour l'utiliser, il suffit d'avoir un smartphone, une tablette ou un ordinateur pour vous connecter. Une fois que vous avez créé un compte après avoir complété les différents champs (nom, prénom, courriel), un mail d'activation vous est envoyé. Cliquez sur le lien envoyé par l'ANTS pour confirmer votre adresse électronique et définir votre mot de passe. Vous recevrez par courriel votre identifiant de connexion.

Attention, le compte est supprimé si vous ne vous connectez pas dans les 24 heures.



## Changements de prénoms

Selon la circulaire JUSC 1701863c du 17 février 2017, la demande de changement (ou d'adjonction, de suppression ou de modification de l'ordre) de prénom se fait désormais soit auprès de la mairie du lieu de résidence du demandeur, soit auprès de la mairie de son lieu de naissance.

Le demandeur doit justifier d'un intérêt légitime à solliciter ce changement de prénom.

Pour un mineur ou un majeur en tutelle, la demande doit être faite par son représentant légal. Si l'enfant a plus de 13 ans, son consentement est nécessaire.

La décision est inscrite sur le registre de l'état-civil. Une fois l'acte de naissance mis à jour, il est possible de modifier ses titres d'identité.

Si l'officier d'état civil estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime, il saisit le procureur de la République. Si le procureur s'oppose au changement de prénom, vous pouvez saisir le juge aux affaires familiales.

Attention : une procédure différente existe pour la francisation du prénom, lorsque celle-ci est effectuée au moment de l'acquisition de la nationalité française.

## Transfert du pacs aux mairies

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle transfère à l'officier de l'État Civil le pouvoir qui était hier conféré aux greffiers des tribunaux d'instance, d'enregistrer les pactes civils de solidarité (PACS). L'article 513-3 du Code civil a été modifié en ce sens et c'est donc un travail complémentaire qui est demandé aux employés des services de l'état civil. Le décret n°2017-889 du 6 mai 2017 modifie les dispositions réglementaires relatives aux PACS en prévoyant l'enregistrement et la gestion des déclarations, des modifications et des dissolutions de PACS par les officiers de l'état civil.

Il prévoit également l'utilisation du dispositif COME-DEC (Communication Électronique de Données d'État Civil), plate-forme d'échanges instituant une procédure de vérification sécurisée des données à caractère personnel contenues dans les actes

de l'état civil. Ce dispositif pourra être utilisé par les officiers de l'État Civil pour obtenir communication des données à caractère personnel contenues dans les actes de l'état civil des futurs partenaires ainsi que pour la transmission des avis de mention aux fins de mise à jour des actes de l'état civil des partenaires.

Le transfert des PACS aux officiers d'état civil en mairie est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

## DÉVIATION, État des lieux



Le village de Saint-Cannat est traversé par la RD7n. Le trafic quotidien génère de nombreux dysfonctionnements, notamment de sécurité. Le projet de déviation permettra de désengorger le cœur du village et améliorera le cadre de vie des habitants.

#### Situation actuelle

La RD7n traverse le centre-ville de Saint-Cannat où elle croise la RD 572 et la RD18. Le trafic routier est de 17 000 véh/j à l'est de Saint-Cannat et de 12 000 véh/j à l'ouest. L'importance du trafic, la multiplicité des fonctions et des usages de cette voie (transit, desserte, piétons, modes doux) et les nombreux carrefours avec la voirie communale et départementale génèrent de nombreux dysfonctionnements.

Dans ce contexte, un projet de déviation de Saint-Cannat a été envisagé et un emplacement réservé est inscrit au Plan d'Occupation des Sols (POS) de St Cannat depuis 1992. Par délibération du 15 décembre 2006, le Département des Bouches-du-Rhône a inscrit la déviation de Saint-Cannat dans son programme d'opération prises en considération.

#### Objectifs et enjeux

- Sécurité des usagers de la route, des piétons et des cyclistes dans la traversée du centre-ville,
- Régularité des temps de parcours, amélioration des déplacements internes au village,
- Amélioration de la qualité de vie des habitants (santé, cadre de vie),
- Possibilité de requalification de l'espace public du centre ville.

#### Aménagement projeté

Le programme de l'ouvrage est le suivant :

- Création d'une déviation : route bidirectionnelle (1 voie dans chaque sens).
- Carrefours plans avec les Routes départementales, rétablissement des principales voies communales par passages dénivelés

Longueur du tracé : 3,4 km entre les deux giratoires de la RD7n

Profil en travers : chaussée de 7m avec accotements cyclables et berme servant à mettre en place des dispositifs de sécurité et/ou des écrans anti-bruits.

Profil en long : entre la RD18 et la RD572, le tracé est en déblai afin de limiter les nuisances sonores et visuelles pour les habitations riveraines.

#### Procédures administratives / études

- La déclaration d'utilité publique (DUP) a été prononcée par arrêté du Préfet le 26 février 2015.
- L'enquête Loi sur l'eau s'est déroulée du 16 janvier au 11 février 2016.
- L'arrêté préfectoral autorisant les travaux au titre des articles L214-1 à 6 du code de l'environnement a été signé le 6 juillet 2016.
- L'enquête parcellaire s'est déroulée du 19 septembre au 14 octobre 2016.
- Les études de maîtrise d'œuvre postérieures à la DUP ont débuté en janvier 2017.
- Le dossier de demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'habitats ou d'espèces protégées est en cours de dépôt auprès de la DREAL.
- La Direction des Routes vient de recevoir le dossier d'Avant-projet réalisé par le Bureau d'études de la CETEC.

Les services du Département vont maintenant vérifier la conformité de ce dossier par rapport aux éléments fournis au Bureau d'études. Ce travail de vérification et de finalisation du projet définitif va demander du temps car il est essentiel pour le calage précis des ouvrages au niveau parcellaire, ainsi que pour le rétablissement des accès et des réseaux. Il va s'étaler sur 2018 et sera nécessairement soumis à une dernière concertation.

- Les acquisitions foncières vont être opérées à partir de 2018 et jusqu'en 2019 s'il y a un déblocage.

L'échéancier mentionné par le Département prévoit les travaux en 2022 car il est très prudent sur les délais relatifs aux points ci-dessus ainsi que sur d'éventuelles fouilles archéologiques.

Normalement ces délais pourraient être réduits de 12 à 18 mois pour aboutir, après l'élaboration du DCE et les procédures de marchés publics, à un démarrage éventuel des travaux fin 2020.

Sources : Article du Conseil départemental / www.departement13.fr Service de la Direction des Routes du Département.



## Rappel AUX ASSOCIATIONS ORGANISATRICES DE MANIFESTATIONS DE VOIE PUBLIQUE

Même si nous ne sommes plus sous le régime de l'État d'urgence, l'organisation des manifestations de voie publique reste sous haute surveillance.

### Réunion de cadrage

Pour toute manifestation se déroulant sur la voie publique, organisée par une association, il est impératif de programmer au préalable une réunion de sécurité.

### À cette réunion doivent être, impérativement, conviés :

- Un élu de la Municipalité,
- Le Commandant de Brigade de la Brigade de la Gendarmerie Nationale de Lambesc,
- Le Chef de Service de la Police Municipale de Saint-Cannat,
- Un responsable des Services Techniques.
- Objet de la réunion

### Cette réunion aura pour objet de prévoir

- Les besoins en personnel,
- La logistique.

### Recours à des sociétés privées de sécurité

Si vous souhaitez avoir recours à des sociétés privées de sécurité, vous devrez avoir validé les devis minimum 1 mois avant la date prévue.

En effet, les sociétés de surveillance doivent envoyer leur dossier en préfecture minimum 3 semaines avant la date prévue. L'article L617-11 du Code de la Sécurité Intérieur prévoit de punir "de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait d'exercer ou de faire exercer des fonctions de surveillance sur la voie publique sans l'autorisation prévue au second alinéa de l'article L613-1".

Afin de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires au bon déroulement de la manifestation, cette réunion devra être programmée au minimum un mois avant le début de la manifestation.

La Police Municipale  
04 42 50 82 22

## PLAN LOCAL D'URBANISME



Le projet de PLU arrêté est actuellement en consultation auprès des personnes publiques associées (État, Région, Département, chambres consulaires... etc.) qui disposent d'un délai de 3 mois pour émettre un avis sur le dossier et faire part de leurs observations.

Compte-tenu des observations récemment émises par l'État, la Commune va procéder à des modifications de son projet qui devra faire l'objet d'un nouvel arrêté lors du prochain Conseil Municipal.

## TRAVAUX

### ■ VOIRIE - CHEMINEMENT PIÉTONS

#### CHEMINEMENT PIÉTON AVENUE PAUL LAFARGUE VERS LES FONTAINES



Les travaux d'aménagement confiés à l'entreprise Eiffage, interrompus en novembre ont repris en décembre. Ainsi nous pourrions bénéficier courant janvier d'un cheminement plus large permettant de se rendre au village en toute sécurité. Une partie de l'éclairage a été changé (LED) et le réseau pluvial a été amélioré.

Montant des travaux :  
192 222.00 € HT

#### AVENUE JEAN MOULIN VERS AVENUE PAUL LAFARGUE



### ■ PRÉAU ÉCOLE BARBIZET

Un ancien préau de l'école Barbizet a été aménagé en salle d'activités polyvalentes. Les enfants des écoles pourront bénéficier de ce nouvel espace dédié aux activités scolaires et périscolaires. Cette salle accueillera également nos séniors pour des activités ponctuelles.



Ces travaux d'aménagement, incluant également des toilettes aux normes PMR, sont en phase de réception. Et c'est avec plaisir que nos jeunes écoliers et nos anciens seront accueillis dès le mois de janvier dans ce nouvel espace.

Montant des travaux : 79 065.00 € HT.



### ■ TENNIS

Les travaux d'agrandissement sont désormais terminés. Le club house peut ainsi accueillir ses adhérents dans un environnement plus spacieux et convivial. Il est doté de nouveaux vestiaires ainsi qu'un espace dédié au travail administratif du club.

Montant des travaux : 78 998.87€ HT



Tous ces travaux sont essentiellement financés par le Conseil Départemental et la Métropole Aix-Marseille Provence au travers de dispositifs permettant d'obtenir de 50 à 80 % de subventions du montant hors taxe des travaux.



## TRANSPORT

### Forfait Mobilité métropolitain mensuel

Grande nouveauté, à partir de février 2018, la Métropole met en place le Pass métropolitain pour circuler en toute simplicité !

Aix-Marseille-Provence lance un abonnement mensuel unique valable pour tous les modes de transports et sur l'ensemble du territoire.

#### CE PASS MÉTROPOLITAIN PERMETTRA AUX HABITANTS D'UTILISER AVEC FACILITÉ

- tous les réseaux urbains de la Métropole (RTM, Aix en Bus, Bus de l'Étang, Libébus, Ulysse, Lignes d'agglo, Ciotabus...)
- tous les autocars Cartreize et Pays d'Aix Mobilité,
- les lignes TER dans la Métropole
- les navettes aéroport
- les parcs relais
- les vélos en libre-service et parcs à vélos.

Sa commercialisation est prévue en février 2018 au tarif de 73€ par mois, ou 68€ par mois pour l'achat d'un Pass à l'année.



#### LES + DU PASS MÉTROPOLITAIN

- Le choix du mode de déplacement
  - Des déplacements à volonté, forfait illimité
  - Un tarif attractif (économie mensuelle pour l'usager)
- Autorité organisatrice des transports sur l'ensemble du territoire, la Métropole a voté, en 2016, un Agenda de la mobilité pour mettre fin au tout-voiture et faciliter le quotidien des habitants.
- Le Pass métropolitain est un des moyens pour y parvenir. Il y a déjà autour de 100 likes sur la page Facebook de la Métropole et des commentaires plutôt sympas.

[facebook.com/ampmetropole](https://www.facebook.com/ampmetropole)

Faites passer le mot !

## L'AMAP DE SAINT-CANNAT 2018 : une année saine et bio !



Une partie de l'équipe de l'Amap

2017 aura été une année marquante pour l'Amap de St Cannat !

Non seulement l'association a fêté ses dix ans par un belle journée de septembre, mais ce fut également l'année de notre première édition du Marché Bio et local, qui s'est tenu, pour mémoire, le 17 septembre au Jardin Joseph Richaud. Ce fut un moment d'échange et de convivialité entre nos producteurs et les nombreux visiteurs et adhérents. Une vraie réussite !

Parions que 2018 sera l'année de la 2<sup>ème</sup> édition !

En attendant, chers Saint-Cannadens, rejoignez en 2018 l'Amap de Saint-Cannat et ainsi :

- ▶ adhérez à la bonne bouffe locale, bio et engagée
- ▶ consommez en direct Producteurs à des prix accessibles à tous
- ▶ désertez les supermarchés

Devenir Amapiens, ce sera aussi l'occasion de découvrir une équipe dynamique et motivée, et d'échanger avec près de 110 familles adhérentes et plus de 15 producteurs, éleveurs et agriculteurs bio et locaux !

Qu'on se le dise

Paniers de légumes, fromages, poulets, poissons, fruits, pains œufs et fougasses se distribuent tous les vendredis entre 18h et 19h derrière la cave coopérative.

Toute l'équipe de l'Amap vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La Présidente,  
Cécile Crespi

Amap Saint-Cannat  
[amapdesaintcannat.fr](http://amapdesaintcannat.fr)  
[amap13760@gmail.com](mailto:amap13760@gmail.com)



Marché bio et local

## Le sort des déchets végétaux



#### ► Finir au Centre d'Apport Volontaire

Les amener à la déchèterie du Quartier de la Lecque à Saint-Cannat.

#### ► Servir de compost

Pour réduire le volume des végétaux verts et améliorer la fertilité du jardin avec le compost obtenu, un produit comparable au terreau après transformation des déchets organiques.

Pour réserver un composteur ou un lombricomposteur ou un composteur collectif, des bulletins de réservation sont à la disposition des particuliers à la mairie ou sur les site Internet de la CPA.

<http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/compostage>

#### ► La loi interdit le brûlage !

Une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011, rappelle l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie".

#### ► Une solution de confort : le broyage à domicile

Le broyage des produits de taille ou de coupe est une solution possible aux interdictions de brûlage, économies, paillage, compost...

Prendre rendez-vous avec l'AMS  
(Aix multiservicesEnvironnement)

04 42 95 70 07 / 06 17 50 04 80

[contact@ams-environnement.fr](mailto:contact@ams-environnement.fr)  
<http://ams-environnement.fr>

L'AMS vous proposera une prestation au plus près de vos attentes.

Le forfait (sans évacuation du broyat) :  
35€ pour 5m<sup>3</sup> ou 1/2 heure de broyage

## Jardiner sans pesticides C'EST LA LOI !



La loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015, stipule que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités ont interdiction de pulvériser des produits chimiques, pesticides, fongicides et herbicides, dans l'espace public du fait du danger qu'ils présentent pour la santé humaine.

Le texte stipule aussi que la plupart des produits phytosanitaires ne doivent plus être distribués en libre-service dans les jardinerie et ce, depuis début 2017.



## UNE ACTION PRIMORDIALE RESPECTER LES ROTATIONS !

La succession de cultures différentes sur une même parcelle constitue la rotation. Cultiver toujours la même plante au même endroit implique pour le sol un déséquilibre et un épuisement en certains éléments, la multiplication des parasites, des mauvaises herbes et des maladies propres à chaque plante.

3 règles principales sont à observer pour mettre en œuvre le principe des rotations :

- ▶ ne pas cultiver des légumes de la même famille deux années d'affilée,
- ▶ tenir compte des exigences en fumure organique : à une culture exigeante (tomate, aubergine, poivron, courge, betterave, céleri, chou-fleur, épinard), lui faire succéder une moins exigeante (concombre, pomme de terre, salade, carotte, haricot) puis enfin des espèces devant même s'en passer (ail, oignon, pois, fève),
- ▶ puis, si possible et en dernier lieu, faire se succéder des plantes développant des organes différents : le fruit (tomate, courge), puis la fleur (chou-fleur, artichaut) puis feuille (poireau, salade), et enfin racine (carotte, ail).

#### ATTENTION ! LA ROTATION AUGMENTE LA SURFACE TOTALE NÉCESSAIRE.

On peut pallier un manque de place en introduisant dans la rotation des engrais verts en inter-culture (exemples : trèfle, moutarde, ...).

# La saisonnalité des fruits et des légumes



**« Pour se nourrir dans le respect de la nature et des hommes »**

	Fruits	Légumes
janvier	Citron nicois, Clémentine, Kiwi, Mandarine, Noix, Poire, Pomme, Orange	Betterave, Brocoli, Carotte, Céleri, Chou, Chou de Bruxelles, Chou-fleur, Crosne, Echalote, Endive, Frisée, Mâche, Navet, Oignon, Panais, Poireau, Pomme de terre, Potiron, Rutabaga, Salsifi, Scarole, Topinambour
février	Citron nicois, Kiwi, Mandarine, Poire, Pomme, Orange	Betterave, Brocoli, Carotte, Céleri, Chou, Chou de Bruxelles, Chou-fleur, Crosne, Endive, Fenouil, Frisée, Mâche, Navet, Oignon, Poireau, Pomme de terre, Rutabaga, Salsifi, Scarole, Topinambour
mars	Citron nicois, Kiwi, Poire, Pomme, Orange	Asperge, Betterave, Brocoli, Carotte, Chou, Chou-fleur, Crosne, Endive, Frisée, Laitue pommée, Mâche, Navet, Oignon, Poireau, Pomme de terre
avril	Pomme, Rhubarbe, Poire, Kiwi	Asperge, Betterave, Blette, Carotte, Chou-fleur, Endive, Epinard, Frisée, Laitue pommée, Mâche, Navet, Oignon, Petit pois, Pomme de terre, Radis
mai	Fraise, Rhubarbe	Asperge, Aubergine, Betterave, Blette, Brocoli, Carotte, Céleri, Chou-fleur, Concombre, Courgette, Epinard, Fenouil, Fève, Haricot vert, Laitue feuille de chêne, Laitue pommée, Oignon, Poireau, Petit pois, Poivron, Pomme de terre, Radis, Tomate
juin	Abricot, Cassis, Cerise, Fraise, Framboise, Melon, Mûre, Prune, Rhubarbe	Artichaut, Asperge, Aubergine, Betterave, Blette, Brocoli, Carotte, Céleri, Chou-fleur, Concombre, Courgette, Epinard, Fenouil, Fève, Haricot vert, Laitue feuille de chêne, Laitue pommée, Oignon, Poireau, Petit pois, Poivron, Pomme de terre, Radis, Tomate
juillet	Abricot, Brugnion, Cassis, Cerise, Figue, Fraise, Framboise, Groseille, Melon, Mûre, Myrtille, Nectarine, Pastèque, Pêche, Prune	Artichaut, Asperge, Aubergine, Betterave, Blette, Carotte, Céleri, Chou-fleur, Concombre, Courgette, Epinard, Fenouil, Fève, Haricot vert, Laitue feuille de chêne, Laitue pommée, Oignon, Poireau, Pomme de terre, Radis, Tomate
août	Abricot, Cassis, Cerise, Figue, Fraise, Framboise, Groseille, Melon, Mirabelle, Mûre, Myrtille, Nectarine, Noisette, Pêche, Poire, Prune	Artichaut, Aubergine, Betterave, Blette, Brocoli, Carotte, Céleri, Chou-fleur, Concombre, Courgette, Epinard, Fenouil, Fève, Haricot vert, Laitue feuille de chêne, Laitue pommée, Oignon, Poireau, Poivron, Pomme de terre, Radis, Salade, Tomate
septembre	Figue, Framboise, Melon, Mirabelle, Mûre, Myrtille, Noisette, Pêche, Poire, Pomme, Prune, Raisin	Artichaut, Aubergine, Betterave, Blette, Brocoli, Carotte, Céleri, Chou, Chou de Bruxelles, Chou-fleur, Courgette, Potiron, Epinard, Fenouil, Frisée, Haricot vert, Laitue feuille de chêne, Laitue pommée, Mais, Oignon, Panais, Poireau, Poivron, Pomme de terre, Radis, Scarole, Tomate
octobre	Châtaigne, Coing, Figue, Framboise, Mûre, Myrtille, Noisette, Noix, Pêche, Poire, Pomme, Raisin	Artichaut, Betterave, Blette, Brocoli, Carotte, Céleri, Chou, Chou de Bruxelles, Chou-fleur, Courge, Epinard, Fenouil, Frisée, Haricot vert, Laitue pommée, Mais, Navet, Oignon, Panais, Poireau, Pomme de terre, Potiron, Radis, Scarole, Tomate, Topinambour
novembre	Châtaigne, Coing, Mandarine, Noix, Poire, Pomme, Raisin	Betterave, Brocoli, Carotte, Céleri, Courge, Chou, Chou de Bruxelles, Chou-fleur, Crosne, Endive, Epinard, Fenouil, Frisée, Laitue pommée, Navet, Oignon, Panais, Poireau, Pomme de terre, Potiron, Rutabaga, Scarole, Topinambour
décembre	Châtaigne, Clémentine, Kiwi, Mandarine, Noix, Orange, Poire, Pomme	Betterave, Cardon, Carotte, Céleri, Courge, Chou, Chou de Bruxelles, Chou-fleur, Endive, Epinard, Frisée, Mâche, Navet, Oignon, Panais, Poireau, Pomme de terre, Potiron, Rutabaga, Salsifi, Scarole, Topinambour

Attention : il s'agit d'un tableau réalisé à titre indicatif, tous les fruits et légumes n'ont peut-être pas été représentés. Il existe par ailleurs de très nombreuses variétés pour chacun d'entre eux. Concernant les périodes de production, il peut y avoir quelques variations selon les régions, certaines variétés d'un même fruit ou d'un même légume pouvant être plus précoces ou plus tardives que les autres. Pour certains fruits et légumes exotiques (banane, ananas, litchi, mangue, papaye, avocat...), il s'agit d'origine relativement lointaines (Indes, Afrique, Australie...). Veillez à choisir ceux provenant de la région la plus proche en privilégiant les produits bio et/ou issus du commerce équitable.

Source Fondation Nicolas Hulot / Autorisation 2010



## L'Agenda 2018

Avec le concours des commerçants, artisans et entrepreneurs locaux, la Ville met à votre disposition l'agenda 2018 qui constitue un outil facilitant la recherche des activités de la Commune.

Vous avez dû le recevoir dans votre boîte aux lettres courant décembre.

Si ce n'est pas le cas, vous le trouverez en Mairie et au Syndicat d'Initiative.

Pour toute modification ou insertion dans l'Agenda ou le Site Internet de la Ville, merci d'envoyer votre message à [communication@ville-saint-cannat.fr](mailto:communication@ville-saint-cannat.fr)

## Des créateurs St Cannadens à l'honneur !



Les créateurs, la Présidente d'I.P.A., le Maire et les Adjoints.

Initiative Pays d'Aix (I.P.A) est une association créée en 1997 à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays d'Aix et de la Ville d'Aix-en-Provence, dont l'objet est de soutenir la création, la reprise et le développement d'activités économiques pérennes et génératrices d'emplois durables, sur 35 communes du Pays d'Aix :

Chaque année, ce sont près de :

**600** porteurs de projet qui sont accueillis,

**180** projets qui sont expertisés,

**110** projets qui obtiennent un financement dont 150 bénéficiaires de prêt d'honneur

Aux côtés des 8 permanents salariés de l'association, PAI mobilise 150 bénévoles issus du monde économique qui interviennent dans les différentes actions (permanences d'experts, comités, parrainage, groupe de travail, instances associatives...).

### IPA, Membre du réseau Initiative France

IPA adhère au Réseau Initiative France, association reconnue d'utilité publique. Présidé par Louis Schweitzer, ancien PDG de Renault, Initiative France est un réseau décentralisé, créé en 1985, qui regroupe 228 associations locales, dites plateformes Initiative dont 22 sont

implantées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et fédérées par une coordination régionale : Initiative PACA.

Par leur gouvernance et leur mode d'intervention, elles sont un outil au service du développement économique de leur territoire.

Ces plateformes apportent aux créateurs ou repreneurs d'entreprise un appui financier et un accompagnement humain qui vont leur permettre de réaliser leur projet, de le réussir et de le développer.

Le cœur de métier des plateformes Initiative est de renforcer les fonds propres des créateurs/repreneurs par un prêt d'honneur (prêt à taux zéro, sans garantie personnelle) facilitant ensuite l'accès à un financement bancaire complémentaire.

Parallèlement et indissociablement à l'activité de financement, les plateformes proposent un accompagnement lors du montage du projet, puis lors des premières années d'activité. Outre un suivi technique, le parrainage du nouvel entrepreneur par un chef d'entreprise ou un professionnel expérimenté est mis en œuvre.

L'articulation du prêt d'honneur et de l'appui technique favorise la pérennité des entreprises.

### Remise de prix à 7 entrepreneurs St Cannadens

Lundi 2 octobre, à la Mairie de St Cannat, Pays d'Aix Initiative a procédé à la remise de prix - un chèque de prêt d'honneur - pour les dernières créations d'entreprises st cannadènes qu'elle a aidées dans leur démarche.

**Boris et Isabelle Saricoglu** qui ont créé en 2013 ASYNTH - Développement informatique dans le domaine d'architecture.

25 A Boulevard Marcel Parraud  
06 66 36 02 83

**Anne et Nicolas Luttringer** qui ont créé en avril 2014 A.L.C (Anne Luttringer Créations) - Décoration florale événementielle.

500, route d'Aix - 06 48 94 40 10

**Kévin Flocmoine** qui a créé en novembre 2016 La Petite Aixoise Brasserie artisanale.

282, chemin du Puy - 06 30 34 68 56

**Clément Poyau** qui a créé en mai 2017 JV Carrosserie.

526, avenue de l'Europe  
06 49 48 16 05

**Thomas Troupel, Maxime Soonekindt, Sébastien Bregand** qui ont créé en mai 2017 YBS - Distribution d'un 2 roues électrique innovant.

150 allée de la Galinette

06 17 01 62 54 / 07 81 14 01 73  
06 26 92 32 00

**Elise Zuffi** (absente à la manifestation) qui a créé fin 2015 Les liens d'Éros - Création d'accessoires de lingerie.

58, avenue Pasteur - 06 09 97 33 36

**Faivre Jonathan** (absent à la manifestation) qui a créé début 2017 F-Protect - Sécurité électronique.

17 avenue Camille Pelletan  
06 50 31 54 75

# FOCUS

## La Cave Coopérative a ouvert ses portes aux Journées du Patrimoine



©S. Meiffren



©DC



©DC



©DC

La cave coopérative fait partie à Saint-Cannat du Patrimoine viticole. Sa réhabilitation est à ce jour à l'étude et fait l'objet de nombreuses discussions, les cuves de la cave et la cave elle-même représentant pour les viticulteurs de St Cannat des éléments fondamentaux de la vie du village, un lien socio culturel et un héritage culturel pour les jeunes générations.

Parler de la cave située au centre du village, de son architecture, c'est parler du ciment qui fonde une civilisation, c'est parler d'une part de notre Histoire.

C'est tout cela que les visiteurs ont appris grâce à Jean-Pierre Cabezo, viticulteur St Cannaden qui, armé de son expérience, a mené la visite avec beaucoup de science.

C'est tout cela que nous aurions voulu dire aux jeunes qui devaient participer à cette visite guidée... En effet, les animateurs de l'Espace Jeunes de St Cannat n'ont pu mobiliser à temps leurs adhérents !

Mais l'expérience sera sans aucun doute renouvelée !

**Dominique Camhi**

*Adjointe au Maire / Culture et Communication*

**- Pour élargir notre propos, expliquez-nous comment se déroule la vinification des cépages ?**

La vinification, c'est l'ensemble de toutes les étapes permettant la transformation du jus de raisins frais en vin de qualité. Ce dernier ne pourrait être obtenu sans la surveillance permanente et essentielle de l'homme. De la vendange à la mise en bouteille, de nombreuses opérations techniques œnologiques sont effectuées.

Après la vendange, le raisin est réceptionné à la cave où a lieu la pesée et l'extraction du jus de raisins, par foulage, puis pressurage et mis en cuve de fermentation.

Puis l'on procède à la mise en cuve de finition pour provoquer la fermentation malolactique - fermentation lente qui permet de transformer les derniers sucres en alcool et apporte au vin des conservateurs naturels qui lui confèrent de la souplesse et diminuent son acidité.

**- D'autres techniques existent avant la mise en bouteille...**

Lors de la finition des vins, après l'étape des fermentations, le vin nouveau élevé dans des cuves ou des barriques n'est pas encore achevé : il est encore un peu dur et sa couleur n'est pas complètement stable.

Plusieurs étapes le séparent encore de la mise en bouteille. Les techniques de "soutirage" et de "filtration" du vin sont des procédés qui permettent d'affiner les vins et de les préparer à la consommation.

Lors de son élevage - et du vieillissement - le vin devient plus limpide et perd en astringence. Les particules en suspension se déposent au fond de la cuve et il est alors aisé de les séparer du vin "propre".

Cette technique de séparation traditionnelle s'appelle le "soutirage". Elle permet, outre d'affiner le vin, d'éliminer les micro-organismes pouvant causer des altérations - les bactéries et les levures étant en plus grandes quantités dans les lies.

**- Vous nous parliez aussi de "filtration"...**

C'est une autre étape importante dans la préparation des vins. Elle permet de donner de la limpidité au vin en éliminant les particules en suspension, et aussi pour supprimer les levures et bactéries pouvant causer des altérations.

La "filtration" est plus ou moins "serrée", c'est-à-dire plus ou moins fine, le vigneron décidant de la taille des particules qu'il souhaite arrêter, avec le risque de perdre en puissance aromatique.

C'est pourquoi certains viticulteurs ne filtrent pas leurs vins. Avec bien sûr la crainte d'avoir des altérations en bouteilles... Mais si le vigneron a bien travaillé (et si le vin possède certaines caractéristiques) ces altérations n'apparaîtront jamais et

le vin pourra être gardé de longues années... Voilà... Après la vinification, on peut procéder à la mise en bouteille ou à la vente en camion citerne.

**- Tous les cépages sont "traités" ensemble ?**

Non... Certains cépages sont vinifiés séparément pour profiter pleinement de leurs caractères - arômes - couleur - comme les Cabernets, Cinsault, Syrah,... ainsi que les blancs.

**- Les méthodes de travail viticoles ont évolué...**

Le vin s'est beaucoup amélioré. Beaucoup de facteurs y ont contribué.

La maîtrise des températures par des vendanges la nuit et par du matériel œnologique plus performant comme l'inox par exemple, la performance des pressoirs (on n'écrase plus des pépins ce qui donnait un goût astringent), le suivi par des cabinets œnologiques et bien sûr l'amélioration et la plantation de nouveaux cépages.

Le Carignan et le Grenache étaient les deux principaux cépages de la cave. Le Carignan a pratiquement disparu. Il a été remplacé par le Cabernet, le Syrah, le Cinsault...

**- Y a-t-il un souvenir particulier lié à la cave de St Cannat ?**

L'ambiance des vendanges me manque. Le soir c'était un long convoi de tracteurs et de bennes. On appelait ça des tombereaux ou des pastières. Ces files de bennes s'allongeaient parfois jusque devant la Caisse d'Épargne et sur la route de Rognes pour l'autre côté, surtout lorsque une panne survenait ou qu'un morceau de bois venait bloquer un fouloir, ou tout simplement parce qu'on manquait de place pour faire fermenter tout ce raisin... plus de 40 000 hl !

L'ambiance était amicale, chaleureuse. Je me souviens par exemple des décuveurs espagnols qui chantaient en travaillant ! Il y avait aussi les cris qui résonnaient dans la cave entre Gérard Itier, Marcel Pujalte, Artaud... C'est ainsi qu'on communiquait... On n'avait pas de portables !

J'ai même entendu des noms d'oiseaux que je ne connaissais pas lorsqu'une cuve débordait parce que l'on n'avait pas arrêté la pompe à temps !

Bien sûr le souvenir le plus fort pour moi restera celui de Francis Artaud avec lequel j'ai eu des liens professionnels et amicaux...

Merci Jean-Pierre Cabezo du temps que vous nous avez consacré lors des Journées du Patrimoine et pour nous apporter ces informations à la fois sur la Cave Coopérative et sur certains aspects du travail des viticulteurs.

*Propos rapportés par D. Camhi Communication*

### Entretien avec Jean-Pierre Cabezo

Même si Saint-Cannat a une vieille tradition viticole remontant au moins au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la vigne y a été longtemps une culture "secondaire". On y pratiquait plutôt la culture légumière et fruitière de plein champ que l'évolution économique et sociale a pourtant obligé les St Cannadens à abandonner progressivement.

En effet d'une part la production des légumes de plein champ devenait de plus en plus coûteuse et les prix de vente n'évoluaient pas. D'autre part le travail à la ville devenait plus attractif pour de nombreux jeunes et pour des agriculteurs cultivant de petites surfaces de moins en moins rentables.

C'est ainsi que l'évolution a amené les St Cannadens à la culture de la vigne et des céréales, moins gourmandes en main d'œuvre, et que les coteaux d'Aix-en-Provence, Appellation d'Origine Contrôlée, sont bien représentés par les caves viticoles st cannadènes.

L'ancienne cave coopérative au centre du village en est un imposant témoin. Jean-Pierre Cabezo, viticulteur st cannaden, a eu l'amabilité de guider les visiteurs dans les dédales de la cave coopérative et autour des cuves lors des Journées du Patrimoine en septembre dernier. Comme d'autres viticulteurs, la cave fait partie de son vécu. Son histoire lui est familière.

**Bonjour Jean-Pierre.**

**- Depuis quand la Cave Coopérative existe-t-elle ?**

La cave existe depuis 1927, le 28 juillet pour être précis, et a été créée à l'issue d'une Assemblée constitutive au cours de laquelle Fernand Pardigon est élu Président.

**- Combien de vigneron coopérateurs a-t-elle regroupé ?**

Tous les vigneron ont adhéré à la cave Le Cellier du Bailli de Suffren. Les familles Aurran, Barre, Daumas, Gérard, Icard, Meiffren, Monnier, Pélissier, Rozan, ... Sans oublier Francis Artaud, Président de 1923 à 1994.

Cela représente environ deux cents hectares de vignes.

**- Les cuves sont le cœur de la cave**

La cave a une capacité de 45 000 hectolitres et la cuverie a été construite en béton armé. Ce sont des cuves de fermentation, de stockage. Une batterie de cuves cylindriques en acier a été ajoutée plus tard pour les blancs et les rosés.

**- La Coopérative a stratégiquement évolué...**

En effet. C'est en 1999 qu'ont lieu le rapprochement et la fusion entre la cave coopérative de Saint-Cannat Le Cellier du Bailli de Suffren et celle des Vignerons du Roy René à Lambesc. C'est un choix qui a généré beaucoup de tension mais il fallait s'y contraindre. La mise en conformité des installations nous aurait coûté très cher individuellement. La mutualisation a permis de passer plus facilement les mauvaises années qui ont suivi ce rapprochement, compte tenu de la forte baisse du cours.



### Cellier du Bailli de Suffren et Vignerons du Roy René

Les Vignerons du Roy René (Lambesc) et le Cellier du Bailli de Suffren (Saint-Cannat) s'unissent pour vous souhaiter tout le meilleur pour l'année 2018.

Profitez de ce début d'année pour faire une pause dégustation au caveau et goûter notre vin "Ma terre Bailli" dont le rouge fruité et structuré s'accorde à tous vos plats de saison (viandes rouges, plats en sauce, champignons ....)

Vous pourrez également y découvrir nos autres vins, reconnus en Pays d'Aix ainsi que notre vaste gamme annexe en période de promotion en ce début d'année : produits régionaux - dont la "petite Aixoise" bière brassée localement - thés, confitures et articles de décoration dans laquelle chacun pourra trouver le bonheur du petit cadeau.

Christiane, notre responsable caveau, se fera un plaisir de vous y accueillir.

**Renseignements**  
**Le Cellier du Bailli de Suffren**  
 Route de Rognes  
 04 42 57 20 17  
[lesvigneronsduroyrene.com](http://lesvigneronsduroyrene.com)  
 Ouvert du mardi au samedi  
 Été : 9h-12h & 15h-18h30  
 Hiver : 9h-12h & 14h30-18h



Nos vignes, nos vins, notre passion



### Villa Minna Vineyard Entre consécration et sagesse

C'est une forme de consécration dont se réjouit Villa Minna avec la dégustation en verticale de ses vins rouges à la demande de la Revue du Vin de France.

Pierre Casamayor pour la RVF a dégusté en novembre dernier 13 millésimes de Minna rouge en commençant par le plus jeune actuellement commercialisé depuis peu, un 2011, pour terminer par le 99, le premier millésime produit par Villa Minna.

Le compte rendu de cette dégustation est publié sous forme d'un article de trois pages dans le magazine "La Revue du Vin de France" en avril 2017 pour le plus grand plaisir des amateurs de vins de l'hexagone et d'ailleurs.

#### Quel bilan 2017 après gel, sécheresse et incendies ?

Une année difficile avec le gel qui a sévit dans une grande partie du vignoble, une répétition de canicules avec une sécheresse jamais atteinte et un terrible incendie qui prit naissance à Saint-Cannat en bordure d'une route dans l'après-midi du 15 juillet dernier et qui transforma l'univers végétal et animal de la forêt en un paysage de désolation. Malgré tous nos efforts pour combattre le feu, poussé par un très fort mistral, avec les pompiers, le vignoble a un peu souffert. Même si la vigne est une merveilleuse barrière contre le feu qui ne peut progresser, celle-ci n'apprécie pas forcément les fortes températures générées.

Nous affichons la plus petite récolte de l'histoire du vignoble avec seulement quelques 7000 bouteilles blanc et rouge confondus.

Villa Minna Vineyard prend cependant cette épreuve avec beaucoup de philosophie. Le fait que nous commercialisons nos vins plusieurs années après la récolte avec 5 ans

pour le rouge - ce qui génère un stock important - nous apporte une assurance contre les aléas climatiques et nous fait prendre conscience que nous avons suivi la voie de la sagesse... la voie des Anciens qui savaient que les bonnes années feront toujours places aux mauvaises et que la nature est ainsi faite.

Toute l'équipe de Villa Minna vous souhaite une belle année 2018 !

**Minna & Jean-Paul Luc, vignerons**  
 Villa Minna Vineyard  
 Roque Pessade, CD 17  
 Accès au Sud de Saint-Cannat par la CD 17 reliant Eguilles à Pelissanne  
 04 42 57 23 19  
[contact@villamina.fr](mailto:contact@villamina.fr)  
[www.villamina.fr](http://www.villamina.fr)

#### VILLA MINNA VINEYARD FAMILIAL

C'est Jean-Paul Luc, le vigneron, qui a créé le domaine, c'est Minna, la vigneronne qui l'a accompagné dans cette belle aventure, c'est Emil le gendre suédois qui a souhaité devenir vigneron, le chef de cave, c'est Meryl, la fille cadette, au pôle commercial, et Arnaud, son mari, qui jongle entre le travail de commercial, l'apprentissage du métier de vigneron et chef de culture en devenir...

#### VILLA MINNA VINEYARD PROFESSIONNEL

C'est un vin de terroir vinifié à partir des levures naturelles qualifiées d'indigènes présentes dans les baies du raisin, sans aucun intrant, très peu sulfité, un vin on ne peut plus naturel et surtout un vin digest !  
 C'est un vin de vigneron élaboré par amour du vin, certifié Bio, pour une production confidentielle...

## Les vendémiales AU CŒUR DE LA VIE ST CANNADÈNE

La deuxième édition des Vendémiales s'est tenue dans notre village le dimanche 15 octobre sous un soleil d'automne très agréable qui a permis au public de profiter pleinement de cette magnifique journée. Organisé par l'association des commerçants et des artisans de Saint-Cannat Vitrites et métier, en étroite collaboration avec le Syndicat d'Initiative et la Municipalité, cet événement a confirmé le succès obtenu l'année dernière avec un nombre de visiteurs encore plus important en 2017.

#### Une participation éclectique

Qu'il s'agisse d'artisans ou commerçants qui évoluent dans des secteurs d'activité aussi diversifiés que la viticulture, la gastronomie de terroir, la ferronnerie d'art, la fabrication d'objets et de bijoux, la mode, le bien être ou encore la peinture artistique, plus de 100 exposants sont venus présenter leur activité et leurs produits avec toute la conviction et la passion qui les animent.

La qualité était incontestablement au rendez-vous. Certains exposants sont venus de loin mais quasiment tous étaient issus du territoire régional et nous avons pu constater avec grand plaisir une très grande représentativité locale de Saint-Cannat et des villages voisins. N'oublions pas que les Vendémiales, c'est avant tout la fête des vendanges et de l'artisanat. Les domaines viticoles locaux qui ont pu être présents ont mis à l'honneur leurs produits à l'occasion de dégustations conviviales très appréciées par le public (Château de la Montaurone, Domaine du Val dernier, les Vignerons du Roy René, Domaine de Saint-Savourin, exploitation Villa Minna, Domaine de Naïs ...)

#### Une organisation aboutie

Cette richesse artisanale, c'est le fruit d'un travail de recherche précis et abouti, d'une sélection rigoureuse et d'une motivation sans faille du comité organisateur dont le chef d'orchestre était Georges Petruschi. Il était bien entendu accompagné par de nombreux "musiciens" bénévoles issus du monde associatif de Saint-Cannat (Syn-

dicat d'initiative, Comité des fêtes, A.I.L., Créa'son, les Farandoulaïres Sestian...) mais également soutenu par des partenaires privés indispensables pour communiquer et inviter ainsi la population à découvrir cet événement d'envergure (Crédit agricole, France Bleu Provence, Web13tv ...).

Côté institutionnel, la Municipalité via ses services s'est impliquée aux côtés de Vitrites et métier et du Syndicat d'initiative pour cadrer les occupations du domaine public, la mise à disposition de tables, de chaises, de grilles d'exposition, de matériels divers stockés avec le concours de la paroisse et la mise en place des espaces scéniques.

De nombreuses réunions préparatoires de travail se sont tenues et je tiens à remercier ici les services techniques de la ville et le service de la police municipale pour la qualité du travail réalisé et le professionnalisme avec lequel les missions ont été effectuées. Côté financier, la Municipalité a attribué en Conseil Municipal une subvention spécifique liée à l'organisation générale de la manifestation et une subvention exceptionnelle liée au financement de la sonorisation du site.

#### Un évènement fédérateur

Ainsi les Vendémiales permet de fédérer une équipe composée de nombreuses personnes de différents horizons. Bénévoles, responsables associatifs, artisans, commerçants, services municipaux et élus se sont en effet réunis avec beaucoup de solidarité autour d'un projet commun, autour d'une ambition partagée, celle de faire vivre notre village, de l'animer, de le rendre attractif.

Nous commençons dès à présent à travailler tous ensemble afin de préparer la troisième édition de cette manifestation que nous souhaitons voir se pérenniser et constituer à Saint-Cannat un rendez-vous incontournable de l'automne au sein du territoire du pays d'Aix.

**Joël Levi-Valensi,**  
 Adjoint au Maire délégué à la Vie associative



CARPE DIEM ORCHESTRA - LES FARANDOUILAÏRES - KHALLAN - SMOKEY MONKEYS - CHORALE CREA'SON - ROGER MENILLO LES FABULOUS SWINGERS - VENTE DE VERRE DE DÉGUSTATION - TOMBOLA - MANÈGE D'ANTAN DE PAPI - COURSE DE GARÇONS DE CAFÉ - INITIATION À L'OENOLOGIE - LES VIEUX TRACTEURS DE SENAS - DEUX POINTS DE RESTAURATION MUSICAUX

## ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

## AURE LY PHOTOGRAPHIE

07 60 02 23 63  
aurelyphotographie@sfr.fr  
aurely-photographie.jimdo.com

## BOUCHERIE

Bihorel Grégori  
Nouveau propriétaire  
10 Place Gambetta - 04 42 57 23 65

## DANS LE RÉTRO

Atelier de motos  
Réparations, entretien de toutes motos  
Restauration et vente de motos "collectors"  
des années 70 à 2000  
530 chemin de Bressan  
06 17 98 72 52  
contact.dansleretro@gmail.com  
hello@dansleretro.net  
www.dansleretro.net / facebook / instagram

## INSIDE OUT

Graphisme et Conseil en communication  
07 85 29 10 85  
audrey.insideout@gmail.com

## CUISINE DE FAMILLE

Jean-Luc Jourdanet  
Nouvellement référencé  
337 Chemin de l'Arenier  
06 48 08 28 87  
cuisinedefamille@orange.fr

## JV CARROSSERIE

526 Avenue de l'Europe - La Pile  
04 42 92 64 36  
Nouvel e-mail  
contact@jvcarrosserie.fr

## KINASOLAR

Photovoltaïque  
Chemin de l'Arenier  
04 42 92 74 47 - 06 23 09 06 58  
frederic.blanc@kinasolar.com  
kinasolar.com

## LES JARDINS D'ALEX

Entretien de jardin, élagage  
5 Rue du Docteur Roux  
06 11 47 00 16

## L'INSTITUT By Meryll

Salon esthétique  
Changement de lieu  
9 Place Gambetta  
07 83 18 37 43



## Les artisans du goût à St Cannat

### ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Si selon l'INSEE, les grandes enseignes industrielles ont affaibli le secteur au cours des dernières décennies, pourtant l'artisanat commercial et autres enseignes de vente au détail ont à nouveau le vent en poupe. Les commerces de bouche sont en effet assez bien représentés à Saint-Cannat permettant de composer chez soi un repas appétissant, de recevoir ou de préparer simplement un bon "plateau télé". De même, nombreux sont les restaurants, brasseries et snacks offrant un vaste choix pour sortir déjeuner ou dîner.



## D'une restauration à l'autre

Les restaurants gastronomiques nous accueillent dans des lieux enchanteurs comme c'est le cas au **Mas de Fauchon** dont la réputation n'est plus à faire et qui organise régulièrement des soirées musicales, et au **Mas Bottero** où le chef étoilé nous reçoit avec autant de plaisir qu'il nous invite à repartir avec quelques produits choisis de son épicerie fine.

Mais on aime aussi le décor épuré et la cuisine des **Braises Rouges** avenue Henri Barbusse, comme on aime retrouver l'ambiance de comptoir et la carte très diversifiée du **Bar Moderne** au centre du village, un centre occupé par la **Brasserie du Bailli** dont les tables installées sous les platanes sont une invitation à la "pause déjeuner" avec salades et burgers variés.

Envie d'une salade fraîcheur et d'un "steak tartare" ? **O'Tropical** en fait quelques-unes de ses spécialités. Installé sur la RD7n, il offre une terrasse conviviale où l'on ne sera pas vraiment gêné par le bruit de la circulation à l'heure des repas. C'est aussi le cas **Chez Samy** qui confectionne autant des plats mijotés que des burgers variés. De son côté, le restaurant de la Pile **O3L** excelle dans la cuisine traditionnelle à midi et occasionnellement le soir pour des diners à thèmes.

## Des restaurants spécialisés

Ceci dit, on a la chance de trouver à St Cannat des restaurants spécialisés. Notamment la cuisine thaï chez **Bahn Teo**, place de la Bascule, où l'on est reçu avec l'amabilité traditionnelle asiatique. Et chez Jean-Sébastien Barbet dans son snack **Kana Sushi** de la place Gambetta qui nous régale de saveurs japonaises et californiennes. Le spécialiste des plats de pâtes ? C'est **Pasta di bio**, place de la République, qui comme son nom l'indique joue la carte de la confection naturelle de plats de pâtes à emporter.

Et les pizzaiolos nous donnent des envies de cuisine italienne, que ce soit à la zone de la Pile **Chez Stellina**, place de la République chez **Pizz'à Vincent** ou sur la RD7n au **Pizza'Drive**, avec des pizzas à emporter si on désire les déguster chez soi ! Car avouons-le, nous n'avons pas toujours l'envie ou le temps de cuisiner...

Vous pouvez d'ailleurs commander votre poulet et ses accompagnements à la roûisserie **L'as du poulet** ou encore les fameux pains en forme d'anneau qu'on découvre "à toutes les sauces" chez **Mama Bagels**, tous deux à la zone de la Pile où l'on trouve d'ailleurs un jeune couple fort sympathique dans leur Food Truck **Chez Lorenza** qui nous régale de sa cuisine "maison" et traiteur à ses heures.

## Vous avez dit "traiteur" ?

À des kilomètres alentour, pour préparer une cérémonie, une réception, un cocktail, on fait appel à **La Table de Charlotte** pour ses recettes inédites qui ravissent les papilles. Plus familiale est la cuisine élaborée par Jean-Luc Jourdanet dans sa **Cocotte qui fume** où il est possible de commander ses repas tôt le matin pour une livraison à midi !

## Et si l'on confectionnait soi-même son repas ?

Les commerces alimentaires de proximité sont très appréciés par les consommateurs, notamment parce qu'ils offrent des services spécifiques : conseils personnalisés, qualité des produits, etc. Notre spécialiste de la viande, **Gregori Bihorel**, boucher-charcutier nouvellement installé dans notre village, respecte un savoir-faire artisanal très apprécié des St Cannadens !

**Lou Poutagié** expose un vaste choix de produits locaux sur ses étals de primeurs. Le nouveau gérant de **Vival** joue sur la diversité des produits Casino. **L'Amap** invite à la consommation de légumes et fruits bio en vendant ses paniers tous les vendredis, de même qu'**Anthony Carreiras** producteur bio le dimanche route d'Éguilles. **Les agriculteurs** comme Jean-Paul Aurran, Yahn Bouchiche et Pascale Villeveille-Neves présentent à la vente leurs produits frais sur les marchés notamment celui de St Cannat tous les mercredis matin. Chemin du Vieux Lambesc l'éleveur **L'escargotière** peut même nous donner des idées de repas originaux...

## Il ne nous reste plus qu'à penser pains, gâteaux... et chocolats

Le choix ne manque pas avec les quatre boulangeries-pâtisseries regroupées au centre du village ! **La Gourmandine** route de Rognes nous tente avec un gibassé maison dont elle a le secret. **Le Champ de Blé** place de la République confectionne des flans à nul autre pareil. **Chez Ripoll** place Gambetta les meringues sont fondantes. **La Pâtisserie Umami** avenue Pasteur se distingue par ses vacherins et ses tartes au citron... Chacune a ses spécialités, certes, mais propose un vaste choix de pains et gâteaux... Et si vous alliez les découvrir ?

De son côté, Jean-Pierre Aillaud au **Chocolat du Moulin** fabrique pour notre plus grand plaisir cacao, chocolat et produits de confiserie. En cette période de fête on a de quoi se régaler !

## Au fait... cela vous dirait d'améliorer votre savoir-faire culinaire ?

Qu'à cela ne tienne ! **Stéphane Latoque** dispense aux adultes comme aux enfants des cours individuels ou en groupe et selon des thèmes particuliers !

En attendant de vous recevoir, ces artisans du goût vous souhaitent une belle année pleine de saveur !

D.C. / Communication

NB : Vous trouverez les coordonnées de ces artisans du goût sur l'Agenda économique ou saint-cannat.fr



Au Mas Bottero

## ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

## MARTINE MAESTRACCI

Art méditatif  
Artiste, Coach, Formatrice  
M&M, pratique la méditation au travers de l'art depuis de nombreuses années. Sa pratique s'est étendue à différents médiateurs et dans de multiples activités telles que le tir à l'arc et la marche, puis plus intensivement de façon dédiée et traditionnelle.  
06 61 81 52 61  
admin@artmeditatif.com  
http://artmeditatif.com

## O'3L

Restaurant  
En lieu et place de Pile ou Face  
885 avenue de l'Europe - La Pile  
06 17 39 66 14

## ST-CANNAT MOTOCULTURE

En lieu et place de Murat Motoculture  
926 Avenue de l'Europe  
04 42 50 65 95  
pinelli.motoculture@gmail.com



## TOSO LUDOVIC

Aménagement intérieur et extérieur  
Nouvellement référencé  
06 40 64 67 84  
tosoludovic@orange.fr

## VEFAZUR

Agence immobilière  
Spécialisée dans la commercialisation de biens résidentiels et de locaux d'activité neufs en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) et de biens dans l'ancien.  
890 F Chemin du Deven  
06 95 24 69 16  
gcolombani@vefazur.fr

## ZARDAN-CHARLUET NATHALIE

Orthophoniste  
316 Chemin de la Maisonnette  
06 24 39 51 50



## KANA SUSHI FÊTE SES 10 ANS

10 ans déjà que Kana Sushi nous régale les papilles avec ses sashimis, sushis, tekadons et autres makis californiens.

Sur un pari, notre chef cuisinier Jean-Sébastien Barbet, finaliste au Meilleur Ouvrier de France et qui a travaillé dans différentes grandes brasseries parisiennes a ouvert son échoppe il y a 10 ans place de la République.

Le principe : se faire plaisir et offrir des produits frais et sains pour des saveurs nouvelles. L'idée de départ était bonne, et le talent culinaire et artistique de Jean-Sébastien et de Laurence son épouse a fait le reste pour fidéliser une clientèle locale comme environnante. De fil en aiguille, le local devenant trop petit, et les commandes trop nombreuses, Angélique se joint à l'aventure. 8 ans et demi plus tard, Kana Sushi déménage dans un espace plus spacieux sur la place Gambetta où quelques tables peuvent désormais accueillir les gourmets. Il ne nous reste plus qu'à vous dire : bon anniversaire et à dans 10 ans !



Kana Sushi

06 59 56 89 66 - 1 bd Marcel Parraud - kanasushi.fr

## Saint-Cannat à l'heure chinoise



Insolites sur St Cannat et en partenariat avec la commune de Rognes, 2 jours de festivités pour fêter le Nouvel An Chinois !

### Sur St Cannat

Vendredi 16 février prochain, à partir de 19h venez fêter le Nouvel An Chinois, année du chien de Terre, avec l'association Le Temps d'Être !

Une soirée fantastique pour ouvrir les festivités où il vous sera proposé une conférence du Docteur Yves Réquena, directeur de l'Institut Européen de Qi Gong ainsi qu'auteur de nombreux ouvrages sur le Qi Gong, la Médecine Chinoise, suivi d'un repas festif au restaurant Bahn Téo.

### Sur Rognes

Le lendemain, samedi 17 février, les festivités se poursuivront sur Rognes, une belle occasion de découvrir la culture chinoise au travers d'ateliers\* animés par différents intervenants : Qi Gong, cuisine chinoise, Calligraphie, etc.

Le Docteur Yves Réquena clôturera cette journée par une nouvelle conférence et à cette occasion, dédicacera ses livres qui seront disponibles lors de ces manifestations.

Nathalie boillon

Coordinatrice de l'association Le Temps d'Être

\* uniquement sur réservation et dont le programme sera diffusé dans "Au Fil des Jours" et "flyers"

Nouvel An Chinois

Vendredi 16 et samedi 17 février

Réservation

06 85 79 02

www.letempsdetre.fr

## Ateliers de sophrologie

Quelques objectifs des séances de sophrologie :

- ▶ Changer ses habitudes (nouvelle quotidienneté)
- ▶ Renforcer et retrouver la confiance et l'estime de soi
- ▶ Apprendre à penser positivement et projeter une image positive
- ▶ Développer la capacité à s'investir, une meilleure motivation
- ▶ Acquérir une autonomie
- ▶ Augmenter sa capacité de concentration

Les ateliers d'une heure et quinze minutes se font sur 8 semaines au rythme de 2 par mois.

Possibilité toutes les 5 séances, en entretien individuel : un bilan personnel de 30 minutes.

### Quand ?

Jeudi de 13h45 à 15h  
Sur 8 semaines, (présence conseillée sur les 8 sessions)

Animatrice Isabelle Dupont

S'agissant d'une démarche sociale, une prise en charge peut être accordée par le CCAS et l'étude se fait au cas par cas.

Renseignement et inscription

maryse.camoin@ville-saint-cannat.fr

## Indestructible

### UNE ANNÉE CONSTRUCTIVE



Notre association vient de vivre sa première année civile... Ce projet qui tenait à cœur à notre regretté Jérôme Vargas est enfin lancé et les premières manifestations et partenariats avec d'autres associations lui ont permis de se mettre sur le devant de la scène.

### COURIR ET AGIR

En effet depuis le mois de mars, date de l'inauguration de l'Association Indestructible, nous avons participé à diverses courses sportives (Course du Don à Marseille, la Nocturne de Puyricard, L'Endurance à Aix-en-Provence).

Nous étions aussi présents à la collecte du Don du Sang début juillet et à la réunion des associations à l'IPC en septembre.

Des initiatives fructueuses

Des manifestations sportives ont vu le jour avec le Rugby XIII League de Lambesc et le Tournoi Indestructible au mois de juin, le Wod Indestructible avec la Cross Training Academy au mois de septembre.

### ENTRE FRAYEUR ET SUCRERIES

Le 28 octobre c'est comme une grande que l'association a organisé la soirée Halloween et fait profiter de nombreux participants. Un bon moment de détente et de plaisir, dans une ambiance effrayante et amusante où les grands comme les petits on pu savourer friandises et autres bonbons.

### PLACE À 2018 ET SON LOT D'ACTIONS

Indestructible a de grands projets, prépare de belles initiatives pour permettre à tout le monde de se détendre, de s'amuser tout en ayant à l'esprit que les bénéfices des manifestations sont reversés en intégralité à l'Institut Paoli-Calmettes.

La première date fixée est le 20 janvier prochain avec le loto.



Puis il y aura au fil du temps des animations musicales et festives avec un karaoké, un repas champêtre, du sports avec le tournoi de rugby et des participations à diverses courses dont celles qui seront organisées sur Saint-Cannat... et bien d'autres encore.

À très bientôt,  
TOUS ENSEMBLES NOUS  
FERONS DE GRANDES CHOSES.

Les membres du bureau  
Association Indestructible

Mairie de Saint-Cannat  
07 86 63 48 53

asso.indestructible@gmail.com  
asso.indestructible@orange.fr



## Nous allons vous raconter une BELLE HISTOIRE...



**E**n février 2017 des jeunes du Lycée des Iscles à Manosque sont partis à Boulma avec quelques professeurs pour réaliser un projet qu'ils avaient préparé pendant 2 ans : l'électrification solaire des collèges de Boulma et Kapon.

### Solardarity... une initiative lumineuse !

Aujourd'hui étudiant à l'Institut de Biomécanique Charpak à Paris, Alan Morel était l'un de ces élèves. Il a été profondément marqué par son séjour au Burkina, par les conditions matérielles extrêmement difficiles d'enseignement et par la soif d'étudier des élèves. Informé de la demande des collégiens de Boulkon auprès de LTGA, il a décidé de mobiliser d'autres étudiants de son école pour monter un nouveau projet "Solardarity" pour réaliser l'électrification solaire du collège de Boulkon.

Il faut rappeler que dans les villages qui ne sont pas raccordés au réseau électrique, comme c'est le cas pour Boulkon, dès la tombée de la nuit tout se passe à la lueur des lampes torches.

Avec une maturité et un dynamisme exceptionnels, ces jeunes garçons et filles ont entrepris de lancer une collecte de fonds, trouver des sponsors, rechercher tous les financements possibles et décidé de se rendre à nouveau au Burkina en 2018 pour aider LTGA à réaliser ce projet, sous la responsabilité de l'entreprise Solar Energy d'Alexandre Kanguébega, prestataire attiré de LTGA.

**Une grande fenêtre sur la connaissance**  
Cette installation, dont le coût très important (estimé à près de 10.000 €) n'aurait pas pu être supporté intégralement par LTGA, permettra non seulement aux élèves de bénéficier de l'éclairage de certaines classes pour étudier après la tombée de la nuit, mais également d'avoir accès à des cours photocopiés par les professeurs (les manuels scolaires étant largement insuffisants, voire dans certains

cas inexistant). L'électricité rendra en effet possible l'installation d'un ordinateur, d'une imprimante et d'une photocopieuse et ouvrira pour ce collège de brousse une grande fenêtre sur la connaissance, en permettant l'accès via internet à une large étendue de documents pédagogiques.

### Pour un coup de pouce solaire et solidaire

Si vous voulez, vous aussi, donner un coup de pouce à cette belle initiative, voici le lien du site d'Helloasso qui aide des associations à financer leurs projets, reverse l'intégralité de l'argent collecté et délivre directement les reçus fiscaux aux donateurs.

Si vous pouviez également diffuser ce message autour de vous ce serait formidable ! La campagne de collecte devrait durer jusqu'en janvier 2018.

Belle nouvelle année à vous tous et d'avance un grand merci !

**Christiane Faudry,  
Co-coordinatrice de  
Libère ton génie pour l'Afrique**  
[www.ltga.org](http://www.ltga.org)



Alan Morel - Jorick Defraîne - Maé Catrain - Pascal Béroule - Matthéo Arignavong  
Odile Brossard - Antoine Carré - Damien Larroque

## Une équipe motivée !

### L'équipe Villebon

Ces étudiants veulent venir en aide à des jeunes qui n'ont pas eu la chance de naître dans un pays où les conditions de vie sont propices à l'éducation, au développement personnel et à une certaine sécurité sociale et économique. Ils souhaitent leur apporter le maximum sur un plan humain et matériel.

Originaires de différentes régions de France, les membres de cette équipe veulent servir une cause humanitaire liée à l'éducation, représentant à la fois une réelle utilité pour les collégiens burkinabé et, pour eux, une expérience unique.

### D'où viennent-ils ?

L'Institut Villebon - Georges Charpak a été créé par les écoles d'ingénieur de ParisTech, l'Université Paris Descartes, l'Université Paris Sud, la FCS Campus Paris Saclay et la Fondation ParisTech.

Cette formation conduit à un diplôme de licence en "Sciences et Technologie". Ses enseignements sont construits autour de sujets interdisciplinaires impliquant différentes disciplines parmi lesquelles les mathématiques, la physique, la biologie, l'ingénierie, l'informatique, l'anglais, la chimie ou encore les sciences humaines et sociales.

C'est une formation qui s'inspire du concept de "main à la pâte", développé en France par Georges Charpak. L'Institut, laboratoire

d'innovation pédagogique, permet aux étudiants d'apprendre d'une autre façon. Il accueille des étudiants aux profils très différents, que ce soit sur le plan scolaire, de l'origine géographique ou sociale. Les promotions sont de petite taille, ce qui favorise l'entraide des étudiants et le travail en petits groupes. L'un des objectifs de la formation est de développer auprès des élèves une confiance en leurs capacités, une créativité et une envie d'entreprendre.

C'est dans cette logique qu'il apporte son soutien d'un point de vue logistique, à ce projet SolarDarity, monté par les étudiants.

### Leur message via facebook

"Nous en sommes à la dernière ligne droite ! On se donne à fond pour trouver les derniers fonds qui nous manquent pour pouvoir partir en février, nous avons plus que jamais besoin de votre participation !"

Pour ceux qui souhaitent faire un don en quelques clics :

[helloasso.com/associations/libere-ton-genie-pour-l-afrique/collectes/solaire-et-solidaire](http://helloasso.com/associations/libere-ton-genie-pour-l-afrique/collectes/solaire-et-solidaire)



**LTGA** s'engage dans le domaine scolaire en contribuant à équiper les classes en matériel scolaire ; parraine les études de collégiens, lycéens et étudiants; construit des logements d'instituteurs et aménage des salles de classe (table bancs d'école fabriqués sur place). LTGA a financé l'éclairage électrique d'une classe par école du canton de Toléha

**LTGA** construit et rénove des dispensaires; fournit du courant électrique à l'aide de panneaux solaires dans des dispensaires et maternités ; bâtit des logements pour les infirmiers et les sages-femmes.

**LTGA** permet au plus grand nombre l'accès à l'eau (forages avec pompes manuelles, puits) ; a réhabilité deux retenues d'eau qui permettent d'abreuver le bétail et de développer les cultures maraîchères.

**LTGA** prête, sous forme de micro-crédits, de petites sommes à des particuliers pour des projets précis.

**LTGA** facilite le travail du mil (moulin à mil) ; aide à la gestion des récoltes (banques de céréales) ; crée des activités nouvelles (savonnerie...) ; a procuré un véhicule 4X4 à l'ADT.

## La Semaine Bleue ENCORE DE BELLES ANIMATIONS...



Le public du Jardin d'automne



Richard Daumas alias Masdau



Un artiste des Sardines Royales

L'annuelle Semaine bleue s'est tenue du 2 au 8 octobre dernier sur le même thème que l'année dernière à savoir "À tout âge faire société".

Cette semaine constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur la réalisation et les actions des associations.

Nous avons eu encore cette saison un programme qui a satisfait les participants. Une séance cinéma avec La Vache comédie de Mohammed Hamidi proposée par le Foyer Rural. Un goûter musical à l'Ehpad Un jardin d'automne animé par

les musiciens les Sardines Royales. Un loto suivi d'un goûter au Club des Seniors.

Et pour clôturer la semaine, Les Polissons de la Chanson où Richard Daumas alias Masdau auteur compositeur, i terre te Aixois nous a proposé un concert convivial autour des chansons de Georges Brassens

Un grand merci à l'équipe Culture, à l'Ehpad Un jardin d'automne, au Foyer Rural et au Club des Seniors pour ces moments de convivialité.

Rendez vous en 2018 pour de nouvelles aventures !

Monique Guillet  
Conseillère Municipale

## La vie est bien remplie au Club des Seniors

Qu'elles soient sportives, artistiques ou culturelles, ces activités s'adaptent à votre rythme et à vos besoins..

Des activités aux multiples plaisirs  
Au programme : jeux de société belote, rami, scrabble etc.. et deux fois par mois le vendredi après-midi a lieu un loto qui attire de plus en plus d'adhérents (es) et même des clubs environnants.

Des sorties pour le bonheur de tous  
Nous organisons une sortie à la journée par mois.

Cette année nous avons apprécié le cabaret à Gignac la Nerthe, la ferme auberge à Mercuriol, la caverne du Pont d'Arc à Vallon Pont d'Arc, Toulon son musée de la marine et le Mont Faron en téléphérique, Tourves et le cabaret du Billardier, Marseillan et ses coquillages, la fontaine du Vaucluse, Collobrieres et ses châtaignes.

Nous attendons avec impatience le catalogue ES 13 des sorties 2018 afin d'établir notre programme.

Un loto ouvert à tous  
Ce sera samedi 3 mars à la salle Revol à 14h30. Nous vous attendons nombreux !

N'oubliez pas vos chocolats !  
Si vous n'avez pu assister le 17 décembre dernier au traditionnel repas de Noël offert par la Municipalité aux seniors âgés de 70 ans au 31/12, domiciliés sur Saint-Cannat et inscrits sur les listes électorales, vous pouvez venir chercher votre boîte de chocolats en Mairie.

Le Service Accueil se fera l'immense plaisir de vous la remettre !

La trésorière,  
Jacqueline Simonin

Contacts  
Claude Costa Soler / Délégué  
06 85 43 34 34  
Jacqueline Simonin / Trésorière et responsable des sorties  
04 42 57 25 60 / 06 25 97 47 79  
Club ouvert les mardi et vendredi après-midi  
Salle Revol.  
Cotisation : 15 € pour l'année

 es13  
L'EXPERT DES LOISIRS

## Téléthon 2017 à Saint-Cannat !

Merci à tous les Saint-Cannadens qui ont fait preuve de générosité, les commerçants et artisans qui ont offert de nombreux lots pour un loto qui a eu un succès formidable. Merci à celles et ceux qui ont participé par leur présence et leurs dons !

Le lancement du Téléthon s'est déroulé dans la bonne humeur ! À l'espace Coopérative, l'Amap a servi son traditionnel vin et sa soupe bio et bonne à la fois ! C'est là qu'a eu lieu le départ des coureurs qui s'est fait au bruit des percussions de deux musiciens de Zick Assault. De leur côté, les enfants étaient ravis de l'organisation de l'Espace Jeux qui leur était réservé salle Artaud. Nous retiendrons aussi l'intermède très applaudi des Pom pom et Zumba's girls menées par la tonique et sympathique Sophie, leur animatrice !

Nous avons eu le soutien du Maire et de nombreux élus et nous saluons l'aide des Services techniques et de la Communication.

Le Téléthon ainsi pris tout son sens !

Grâce à ce bel élan de solidarité la trésorière de cette manifestation, Jacqueline Simonin, va remettre à l'AFM Téléthon plus de 9000 € !

L'organisation de ces journées est certes lourde mais ensemble continuons à nous mobiliser pour le combat contre les maladies rares !

Nous vous souhaitons une belle année !

Monique Guillet et Danièle Barbier,  
Conseillères municipales,  
Organisatrices du Téléthon  
pour Saint-Cannat





## UNE TABLE DE TRI AU RESTAURANT SCOLAIRE !



©HBustos

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la Municipalité et la société Elior qui assure la préparation des repas ont installé une table de tri dans le réfectoire des écoles primaires.

Les enfants qui déjeunent au restaurant scolaire sont invités désormais à débarrasser leur plateau selon les consignes de tri : les déchets alimentaires dans la poubelle et les emballages dans un bac de tri. Les plateaux, les assiettes et les couverts sont ensuite nettoyés à "la plonge" par du personnel municipal.

*Hélène Bustos*  
Responsable du Service Périodique

## Des "PETITS CROMAGNON" À L'ÉCOLE DES SANTOLINES

Les enseignants de l'école des Santolines ont choisi, pour cette année scolaire 2017/2018, un projet d'école Culture et Patrimoine autour de la Préhistoire.

Ainsi, tous les élèves de l'école sont partis à Vallon Pont d'Arc, du jeudi 17 au vendredi 18 novembre, visiter le site de la grotte Chauvet et l'aven Orgnac.

En complément des visites, les élèves ont suivi des ateliers de peinture rupestre, de fabrication de parures, ils ont appris à polir et arrondir les galets, les CE2 se sont essayés au modelage.

Les "petits Cromagnon" n'ont pas dormi dans une grotte mais au centre Espace Gard à Méjanès le Clap.

L'ensemble de ce projet Culture et Patrimoine aboutira fin juin à une exposition interactive où les élèves rendront compte à leurs parents de leurs expériences, de leurs émotions et de leurs apprentissages.

La Municipalité a financé 50% de ce beau séjour en Ardèche, ainsi que le coût du transport.

Merci aux enseignants des Santolines pour ce projet original et rendez-vous est pris pour fin juin !

*Danièle Barbier,*  
Conseillère municipale.



©Danièle Barbier

## D'une maîtresse à l'autre À L'ÉCOLE BARBIZET

Chaque année l'équipe Culture programme des spectacles pour les scolaires. Dans nos bagages, une production de la Cie Sauf le Dimanche, "Ma Maîtresse", que nous avons proposée à Mme Dubois pour son école.

Le propos nous a plu et nous étions convaincus qu'il plairait aux enfants. Pari gagné ! Les deux actrices/danseuses ont donné chacune dans des classes désignées un solo de danse à la fois loufoque et plein d'humour qui réinvente la fonction d'un/e enseignant/te de fa-

çon ludique.

Les élèves ont été surpris de cette intrusion inattendue dans leur salle de classe. Puis attentifs à la présence pour le moins décalée de cette maîtresse d'un autre genre, ils ont su parler après le spectacle de la large palette d'émotions qui a habité le personnage : envies, frustrations, euphorie, doutes...

*"Un hommage à tous les enseignants... qui se démènent pour une école épanouissante et joyeuse."*

*L'équipe Culture*



©DC

## LE CARNAVAL DES ENFANTS

Samedi 24 mars

Renseignements : 04 42 57 34 62 - [foyerrural.sc@sfr.fr](mailto:foyerrural.sc@sfr.fr) - [foyer-rural-saint-cannat.fr](http://foyer-rural-saint-cannat.fr)

## SPECTACLES ET ATELIERS pour un temps fort automnal



Léonard, l'enfant de la lune



Jérémy Fisher



Grenouillot



Atelier Mises en bouche



Oui mais alors

Il faisait encore beau à cette période de l'année et les spectacles programmés salle Yves Montand ont accueilli un large public.

### POUR RIRE, REVER ET RÉFLÉCHIR

Si Grenouillot dans sa quête fantastique pour devenir un Homme a fait rire les enfants par le tour burlesque que prenaient ses aventures, les deux clowns, Baba et Clovis, de Oui mais alors ont fait réfléchir au travers de leur interrogations et de leurs émerveillements sur le monde qui nous entoure. De son côté, Léonard l'enfant de la lune a transporté les petits dans un voyage visuel et musical tout fait de poésie et de douceur, alors que Jérémy Fisher, l'enfant-poisson, s'adressant aux plus grands, nous a raconté comment il est venu au

monde, pieds et mains palmés au sein d'une famille de pêcheurs, évoquant sa vie, sa différence... Merci d'ailleurs aux organisateurs de Par les Villages pour ce dernier spectacle !

### POUR SAVOURER AVEC BLEU KAKI

Nous avons invité la Cie Bleu Kaki via Florence Crespi pour organiser des ateliers culinaires pour des groupes de 12 enfants. Ces "Mises en bouche" ont eu l'intérêt d'éveiller les papilles et de développer un savoir-faire. Pour le groupe des grands la confection de leur déjeuner dégusté au soleil. Pour les plus jeunes celle d'un goûter à offrir aux spectateurs de Léonard l'enfant de la lune.

Un temps fort à rééditer pour le plaisir des enfants et des familles !

*L'équipe Culture*

## PROCHAINS SPECTACLES JEUNE PUBLIC

### VACANCES D'HIVER

*J'aime pas ma petite sœur*

Théâtre de Senna'ga Cie  
L'histoire d'une rivalité entre deux sœurs : la grande et la petite.

Mercredi 7 mars  
15h30 Salle Yves Montand  
Entrée 5€  
À partir de 5 ans - Durée 50'

### VACANCES DE PRINTEMPS

*Le garçon qui...*

Théâtre d'objet de la Cie de la Pierre Blanche  
Librement adapté du livre de Jorn Riel :

"Le garçon qui voulait devenir un être humain"  
Mercredi 25 avril  
15h30 Salle Montand  
Entrée 5€

Réservation 04 42 57 34 65

Plus d'infos sur la brochure culturelle et [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr)



©MA Forissier

## CHAMP LIBRE

### ATELIERS ET STAGES THÉÂTRE POUR LES ENFANTS

Cette automne, après le succès de l'année dernière, Champ Libre a proposé un stage théâtre et yoga aux enfants de 6 à 12 ans.

Nous avons choisi le thème des éléments pour faire découvrir la pratique du yoga, improviser et créer un spectacle original présenté en fin de stage aux parents, grands parents, amis heureux de découvrir sur scène les enfants.

#### Être acteur et spectateur

Un stage de théâtre où l'on apprend aussi à être spectateur, puisque nous sommes allés voir "Oui, mais alors..." un spectacle de la compagnie l'Auguste théâtre, dans le cadre du Festival Temps Fort Jeune Public organisé par l'équipe Culture St Cannat. Une belle occasion de donner du sens à ce que nous abordons pendant le stage.

L'enthousiasme, la bonne humeur, le plaisir des enfants et des animatrices, lors de cette semaine révèle une grande réussite et l'envie de recommencer l'année prochaine !

#### Prochain stage

Du 5 au 9 mars, Stage Théâtre Chant Voix Chœur, avec Sophie et l'association Créa'son !

Les inscriptions sont ouvertes. Dépêchez vous !

#### De belles occasions de se produire

Pendant ce temps, dans nos ateliers... enfants et ados, après un premier trimestre de jeux, d'exercices, d'impro pour apprendre à se connaître, préparent avec beaucoup de bonheur, d'engagement, et d'enthousiasme les spectacles ados qui seront présentés

le 12 et 13 mai salle Yves Montand, et les spectacles enfants le 17 juin dans le cadre de la Belle Récré.

Au plaisir de vous croiser à l'une ou l'autre de ces propositions.

**Marie Aude Forissier,**  
pour **Champ Libre**  
asso Champ Libre@free.fr  
06 25 76 80 59

## Stage en partage

Un stage de théâtre et chant  
Organisé par Champ Libre & Créa'son  
Pour les enfants de 6 à 10 ans  
du 5 au 9 février



## CETTE ANNÉE LE VIDE-GRENIERS POUR LES ÉCOLES...

*C'est le 10 juin !*

Toute l'association École et Parents vous présente ses meilleurs vœux de réussite, santé et épanouissement pour 2018 et vous informe que cette année, le vide grenier se tiendra le 10 juin !

#### Petit rappel météorologique

En 2015, la pluie s'est invitée à 14h...

En 2016, un vent à décorner les bœufs et un froid polaire étaient de la partie...

En 2017, la pluie la veille au soir ne nous a pas permis de tracer les emplacements et a rendu le boulo-drome impraticable. Quelle météo !

#### Conclusion... le vide-greniers aura lieu le 10 juin !

Pour que nous puissions enfin partager cette belle et festive journée avec nos exposants et nos joyeux visiteurs, en 2018, le vide greniers aura lieu le 10 juin !

Pour tout le reste, rien ne change, nous serons toutes et tous au rendez-vous avec nos bons gâteaux maison, nos savoureux sandwiches et notre bonne humeur... de très bonne heure, prêts à vous accueillir sous le soleil !

Vous serez informés par voie d'affichage dans les commerces de notre village des dates des ventes des places, ainsi que par notre site internet et notre page Facebook.

#### Reculer... pour mieux donner...

Nous serons heureux de vous retrouver et de contribuer ainsi aux projets des trois écoles, en leur reversant l'intégralité des bénéfices de cette belle journée. Et comme chaque année, ce sera également l'occasion de récolter vos dons pour des associations caritatives.

Alors à vos agendas car nous vous attendons nombreux à cette date !

Retrouvez-nous sur notre site internet et sur notre page Facebook pour plus d'informations.

Pour l'heure, recevez tous nos vœux de santé, bonheur et réussite pour petits et grands pour cette nouvelle année 2018 qui débute !

**L'équipe d'École et Parents**  
contact@ecoleetparents.fr  
ecoleetparents.fr

## DES VACANCES SIGNÉES CAP AVENTURES



©Hakim BenHaddi



©Hakim BenHaddi



©Hakim BenHaddi



©Hakim BenHaddi

Toutes les activités estivales ou hivernales connaissent un véritable succès auprès des jeunes à Cap Aventure.

D'ailleurs, tous les ingrédients étaient mis en place pour que les jeunes de la commune puissent passer un agréable été.

#### Un été éprouvant pour les animateurs mais quel plaisir pour tous !

Pour info, voici les activités que nous avons proposées durant les 7 semaines : journée à Marineland, sortie à Ok Corral, Aqualand, Rafting, Laser Game. Baignade en mer, au lac de Peyrolles ainsi qu'à la piscine municipale du village.

Toutes les semaines ont affiché "complet" et pour clôturer les vacances à Cap Aventure, avec les A.I.L., nous organisons une soirée barbecue/piscine avec les parents/enfants de la commune qui ont participé au stage durant tout l'été et/ou l'année.

Une soirée vraiment basée dans la bonne humeur. Une soirée conviviale et de partage.

#### Des activités bien organisées aux vacances d'automne

Comme les vacances d'été qui ont précédé, les semaines ont été complètes et

les activités proposées aux jeunes St Cannadens ont été davantage basées sur le sport avec de l'initiation au tir à l'arc, à la le sarbacane, mais aussi de l'overboard et des jeux collectifs à base de petits tournois de football, de basket-ball, de ping-pong, de babyfoot à la salle des jeunes.

Nous avons également fait du patin à glace à la patinoire à d'Avignon et pour clôturer chaque semaine une séance de cinéma bien méritée.

#### Et aux vacances d'hiver... on fait quoi ?

Un séjour est prévu du 5 au 10 mars à Saint-Léger les Mèlèzes dans un chalet pour les jeunes de Cap Aventure et des moniteurs ESF seront disponibles pour les débutants.

Pour les jeunes qui seront sur Saint-Cannat, des stages à la semaine seront mis en place avec des jeux multi-activités, multi-sports, de l'initiation au tir à l'arc, sarbacane, des sorties au Laser game et au Bowling.

**Ben Haddi Hakim**  
Directeur Jeunesse  
A.I.L. St-Cannat  
07 88 78 26 35  
ail\_saintcannat@yahoo.fr

### SÉJOURS SKI POUR LES VACANCES D'HIVER

Attention ! Places limitées !

Du 5 au 10 mars

Pour les jeunes de 6 à 16 ans

Séjour à Saint-Léger  
Les Mèlèzes

Pour les débutants, un moniteur ESF les encadrera tout les matins.

Le tarif dépend du quotient familial :

- entre 0 et 800€ : 380€
- entre 801 et 1500€ : 390€
- entre 1501 et 2200€ : 400€
- supérieur à 2201€ : 420€

#### Inscription auprès des A.I.L.

Au bureau Salle Yves Montand

Tél/Fax : 04 42 57 23 12

06 79 29 49 05

# L'accueil familial

## PLUS QU'UNE VOCATION, UN MÉTIER !



- ▶ une éducation favorisant le développement de ses capacités,
- ▶ des activités variées, sportives, culturelles ou de loisir.

### POUR LA FAMILLE DE L'ENFANT OU DU JEUNE MINEUR

- ▶ Une mission de service public
- ▶ Un statut professionnel
- ▶ Un partage de vie

Tous les agents participant aux missions d'accueil familial doivent respecter les droits des parents et ne pas se substituer à eux. Le travail élaboré avec les familles doit s'appuyer sur leurs compétences parentales et non sur leurs défaillances.

### L'agrément de l'assistant familial

Une condition indispensable : préalablement à son embauche par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, l'assistant familial doit avoir obtenu un agrément à titre permanent, pour l'accueil d'un ou plusieurs mineurs et/ou d'un jeune majeur de 18 à 21 ans (articles L. 421-1 et suivants du CASF).

Le nombre d'enfants est de un à trois, sauf dérogation accordée par la Présidente du Conseil départemental.

Lors de l'instruction de l'agrément, le service apprécie de nombreux paramètres tels que les conditions de logement de l'assistant familial, sa situation familiale, ses aptitudes éducatives et son ouverture d'esprit.

Pour obtenir l'agrément, contacter le Service des Modes d'Accueil de la Petite Enfance (SMAPE) :

04 13 31 56 31 - [smape@cg13.fr](mailto:smape@cg13.fr)

### Les objectifs de l'accueil familial

#### POUR L'ENFANT OU LE JEUNE MINEUR ACCUEILLI

- ▶ un lieu de vie stable et une sécurité matérielle,
- ▶ une chaleur affective, avec de l'écoute,
- ▶ un apprentissage de la vie en société au travers des difficultés vécues en famille et de la confrontation aux problèmes quotidiens,

# FOCUS sur le forum des associations



# ACTU CULTURE



public st cannaden connaît bien nous a servi un Cabaret aléatoire qui s'inscrit désormais dans les spectacles de qualité dédiés à la chanson française. Le Tour du Pays d'Aix a aussi joué la carte de la chanson française mais dans un tout autre registre, celui du folk/rock ! Nous nous souviendrons longtemps à St Cannat de la voix de Gérome Briard, chanteur phare du Pied de la Pompe.

Par ailleurs, sous l'égide de l'école de musique, nous avons reçu le duo violoncelle Kuntzmann / Weinmann qui nous a fait passer une belle soirée musicale.

Soucieuse d'élargir sa programmation à des événements pérennes, l'équipe Culture a offert des spectacles à la Fête Notre Dame, aux Journées du Patrimoine, au Marché de Noël... et continue à œuvrer dans ce sens pour les Contes en marche proposés à la Marche des épouvantails prévue en avril par le Syndicat d'Initiative. D'autres événements culturels se préparent notamment Féminin Plurielle, la Nuit des Bacchanales et la Belle Récré... C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous vous y rencontrerons.

Belle année à toutes et tous !

**L'équipe Culture St Cannat**  
saint-cannat.fr

Consultez la brochure culturelle et le site Internet de la Ville, pour vous tenir informé de l'ensemble de la programmation...

Nous avons eu droit à un début de saison enrichi par des spectacles destinés aux enfants via le Temps fort Jeune Public aux vacances d'automne et ceux programmés pour les écoles et la crèche, en l'occurrence "Ma maîtresse" dans le cadre du Festival régional Rue et cirque, ou encore les spectacles de Noël "L'orchestre des chats", "Les aventures de Cacahuète" et "Noël concerto".

La Cie Le Mille-Feuille a donné une représentation très applaudie de "Roméo et Juliette" pièce dans laquelle Marie-Aude Forissier connue pour les ateliers Théâtre qu'elle anime à St Cannat, s'est avérée comme toujours une comédienne hors pair. On a aimé la performance des trois actrices de "Une année sur l'Altipiano" suivi d'un concert de Bella Ciao inscrits dans la tournée du festival Par les Villages. L'Atelier du Possible que le

## POUR FÊTER LA NOUVELLE ANNÉE

Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix  
Chef d'Orchestre Jacques Chalmeau  
**Samedi 6 janvier - 20h30** Salle 4 Septembre  
Entrée libre



Roméo et Juliette



Ingrid Kuntzmann et Matthias Weinmann



Bella Ciao



Le pied de la Pompe

## Focus sur Marion Mezadorian



### ST CANNADÈNE ET HUMORISTE NÉE !

Avec son premier spectacle qui mêle Stand Up et personnages, Marion Mezadorian nous embarque dans son univers peuplé de rencontres drôles et attachantes : "ses pépites".

Le saviez-vous ? Marion a grandi à St Cannat et à 18 ans décide de monter sur Paris pour devenir comédienne. Si elle suit des cours

d'économie à la Sorbonne où elle obtient un Master spécialisé dans le financement de la culture, elle entreprend en parallèle une formation d'art dramatique et à la fin de ses études, décide de se lancer officiellement dans une carrière de comédienne. La danse, le chant, jouer sur scène, c'est désormais toute sa vie ! "Je n'ai plus jamais imaginé faire autre chose que raconter des histoires !"

"Pépites" qu'elle a commencé à écrire il y a 3 ans, n'est pas un nouveau spectacle mais son 1<sup>er</sup> spectacle !

Elle a en effet joué dans une dizaine de pièces de théâtre comme

comédienne avant d'écrire ce One Woman Show et de se lancer en tant qu'humoriste. Elle y parle de son enfance, de sa famille, de son parcours...

"Pépites, dit-elle, ce sont les définitions inattendues de mon père marseillais, mes aventures de célibataire volontaire, mes conversations avec ma grand-mère arménienne. C'est un spectacle très intime où tout le monde se reconnaît."

**L'équipe Culture**

Féminin Plurielle  
Samedi 17 mars  
21h Salle Yves Montand

## FÉMININ PLURIELLE sous le signe du rire

L'équipe Culture s'active ! Le thème de cette 9<sup>ème</sup> édition des 16,17 et 18 mars ? L'humour ! 3 soirées "Éclat de rire" sur fond d'exposition : "Des femmes et des bulles". Avec la complicité de Dominique Duby.

Au programme, des artistes confirmées ! Marion Mezadorian, Isabelle Desmero, Florence Crespi, Louise Bouriffé et Marianne Sergent !

Pour en savoir davantage, consultez la brochure culturelle et saint-cannat.fr



## GESTE & HARMONIE

DES DANSEUSES BIEN INSPIRÉES !

### Notre équipe pédagogique s'agrandit !

Comme certains ont pu le constater lors de notre prestation au Forum des Associations, notre équipe de professeur gonfle ses rangs et accueille avec joie Pauline Clémencet pour dispenser 4h de cours de jazz. Pauline est issue de notre association sous les regards bienveillants et correcteurs de Christelle et Corinne tout d'abord puis Nathalie et Axelle; elle devient ainsi la quatrième élève de l'association à passer de l'autre côté de la "barre" et enseigner dans l'école qui l'a vue évoluer après Corinne, Nathalie et Axelle. Nous lui souhaitons la bienvenue.

### Des événements à venir

Le 27 janvier les élèves du cours supérieur d'Axelle participeront à 20h30 au théâtre Jean le Bleu à Manosque à un spectacle de danse organisé par l'association Un Cœur d'Ange au profit d'enfants malades.

Le vendredi 2 Février à 19h : Assemblée Générale où nous vous attendons nombreux.

Du 9 au 11 Mars : Rencontres Chorégraphiques départementales à Martignes organisée par le Fédération Française de Danse. Nathalie présentera les groupes Inter et Avancé en Jazz et Axelle les groupes élémentaire 4 et Avancé en classique.

Fin Avril, c'est à Paris que les élèves Avancées de Christelle se rendront pour visiter l'Opéra Garnier entre autres...

À vos Agendas : les 29 et 30 juin se dérouleront nos 2 spectacles de danse autour de 2 thèmes très différents...

**Sophie Roux**  
pour Geste et Harmonie  
gesteetharmonie@free.fr  
gesteetharmonie.wordpress.com



Au Forum des associations



## Bibliothèque Edmonde Charles-Roux

### LE PÈRE NOËL (BRANCHÉ) EST PASSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE ! Le catalogue est en ligne !



À l'aube de cette nouvelle année que nous vous souhaitons belle, prospère et sereine, un nouveau service de la bibliothèque est en place : désormais, vous pourrez consulter à distance la base bibliographique de la bibliothèque, les nouveautés, ainsi que vos transactions de prêt. Vous pourrez effectuer de chez vous vos prolongations et réserver les documents.

Nous avons négocié les tarifs auprès du prestataire en sollicitant les bibliothèques ayant le même projet pour 2017. Ainsi se sont jointes les bibliothèques de Simiane et de Gémenos et cette mutualisation nous a permis un rabais important sur le coût de l'hébergement du serveur, un tarif de maintenance inchangé ainsi que la baisse du coût de formation des agents pour les trois collectivités.

À noter une fois de plus, l'aide précieuse de la Bibliothèque de Prêt de Marseille qui nous a prêté leur salle de formation informatique durant 3 jours.

Le transfert de la base, les paramétrages et la formation du personnel ont nécessité la fermeture supplémentaire d'une semaine en décembre, mais en prêtant plus de documents avant la fermeture, nous avons tenté de pallier ce contre-temps.

En cas de difficulté pour vos recherches, le personnel sera à disposition pour d'éventuels conseils d'utilisation, voire de formation à cette nouvelle pratique et ce, en dehors des heures d'ouverture au public (particulièrement à l'attention des personnes mal à l'aise avec l'informatique). Il suffira de prendre rendez-vous auprès des bibliothécaires.

**Dominique Romain,**  
Responsable de la Bibliothèque  
04 42 50 82 10  
bibliotheque@ville-saint-cannat.fr



### Spectacle à la bibliothèque

#### Dans ma maison vous viendrez

D'après "Paroles" de Jacques Prévert, dites par Lionel Jamon.

La Compagnie Gaf'alu productions va dire Prévert sans décor, laisser sa langue libre serpenter partout, dans les figures de style, dans l'humour joyeux, dans l'humour triste ou noir.

Samedi 21 avril

10h30 Bibliothèque/Salle de danse

Spectacle tout public, à voir en famille à partir de 12 ans.

Entrée libre - Durée 1h15



### Atelier de Valérie Martinoli

#### Initiation à la technique de l'enluminure

Sur fond de livres thématiques

- Atelier pour adultes

Mercredi 4 avril de 15h à 18h

- Atelier pour enfants à partir de 10 ans

Mercredi 25 avril de 15h à 18h

## École de musique municipale Barbizet



#### Tous en scène :

Chaque année les élèves de l'école municipale de musique de St Cannat vous proposent un concert tous en scène ! Venez découvrir nos ensembles instrumentaux, groupes de musique actuelles et jazz et nos jeunes pianistes en scène. Comme leurs professeurs, ils ont du talent ! Cette soirée est organisée au profit des Resto du coeur

#### Sympathique résonnance

Le 14 avril à 18h30 une programmation de l'équipe Culture dans le cadre des Tournées communautaires Pays d'Aix Métropole : Autour des préludes de Louis Couperin à nos jours, avec Pierre Chalmeau au piano. En première partie de ce concert, on découvrirra les "Pianistes en scène", jeunes élèves des écoles municipales de musique de St Cannat et Pélissanne.

Master-class piano à 15h30 offerte à ces jeunes pianistes par Pierre Chalmeau.

#### Pour Préluder...

Des clavecinistes du 17<sup>e</sup> siècle à Debussy, en passant par Chopin, sans évoquer tous les autres compositeurs qui s'y sont consacrés, le Prélude parcourt l'histoire de la musique. À l'origine, le Prélude était improvisé. Il ouvrait un concert, annonçait la tonalité d'une suite de danses, ou encore dénouait les doigts... Mais la liberté qu'il offrait à l'artiste lui conféra une place particulière chez les compositeurs, qui l'amenèrent peu à peu à se détacher de ses fonctions pour constituer un genre à part, alliant la fantaisie la plus pure à l'éphémère, la virtuosité et la brièveté. Les 24 Préludes op.28 de Chopin sont un sommet dans cette nouvelle manière de penser le Prélude, conception dont s'inspirera également Debussy.

Louis Couperin, compositeur et claveciniste français du 17<sup>e</sup> siècle, fut l'un des premiers à entreprendre le défi de "composer" des préludes tout en préservant leur caractère "improvisé".

Pierre Chalmeau nous propose donc un magnifique concert autour des Préludes. Talentueux concertiste français d'une trentaine d'année, il a enregistré en 2016 pour le label Fondamenta un disque consacré à l'interprétation encore inédite au piano, des préludes non mesurés de Louis Couperin.

#### La Belle Récré

Le 17 juin à 11h au jardin Joseph Richaud : Conte philosophique et musical

À la Belle récré, les enfants sont rois... mais aussi artistes ! N'est-ce pas un pléonasme de le préciser ?

Ce conte parlera du pouvoir justement et du bonheur. À découvrir en famille !

Le texte de ce spectacle a été inventé et écrit par un groupe d'enfants dans le cadre des ateliers "Pousse de philo" animés par Aurélien Alérini à la bibliothèque.

La création musicale et son interprétation musicale a été réalisée par les élèves de l'école municipale de musique de St Cannat sous la direction de leurs professeurs.

La scénographie est réalisée en collaboration avec la Petite troupe des enfants du spectacle créée cette année à St Cannat sous l'œil et l'oreille attentive de Michaël Vessereau, circassien, Lionel Pélissier, percussionniste, et Vincent Cladère, chef de chœur.

Bonnes années à tous !

**Sophie Vallauri**  
Directrice de l'école

### STAGES DES VACANCES D'HIVER

#### ● Musique de chambre

du 26 février au 1<sup>er</sup> mars, violoncelle, violon, piano, flûte traversière, trompette, saxo.

Avec les professeurs des écoles de musique de St Cannat, Pélissanne et Pertuis.

#### ● Petite troupe (réservé aux musiciens ou circassiens)

du 26 février au 1<sup>er</sup> mars. Avec Michaël Vessereau, circassien, Vincent Cladère, musicien, Salle Yves Montand  
Stage de chœur : du 5 au 8 mars 2018 avec Vincent Cladère, école municipale de musique de St Cannat

### STAGES DES VACANCES DE PRINTEMPS

#### ● Stage Composition

Du 23 au 26 avril. Avec Kévin Rodrigues, compositeur du groupe Worakls, école municipale de musique de St Cannat

#### ● Petite Troupe (Réservé aux musiciens ou circassiens)

Du 23 au 26 avril. Avec Michaël Vessereau, circassien, Vincent Cladère et Lionel Pélissier, musiciens, Salle Yves Montand

#### Renseignements

Tarif : résident : 120 €, non résident : 170 €

06 32 44 56 36

sophie.vallauri@ville-saint-cannat.fr

## Chorale Créa'Son vers les voies du CHANT, du RYTHME et du PARTAGE !



Depuis la rentrée, Créa'Son propose également un atelier pour les petits chanteurs en herbe de 6 à 9 ans.. Exploration de sa voix par les chemins de l'imaginaire et du jeu, histoire en chanson, rythme en mouvement avec percussions corporelles ou instrumentales, éveil au langage musical, le tout dans le plaisir et la bonne humeur ! Les enfants peuvent encore nous y rejoindre pour partager cette parenthèse vocale et musicale.

Créa'Son s'adressera aussi durant l'année aux tout petits, à l'occasion de "Matins enchantés". N'hésitez pas à contacter l'association pour recevoir l'information sur les prochaines dates.

### STAGE EN PARTAGE

Un stage de théâtre et chant avec l'association Champ Libre sera également programmé pour les enfants de 6 à 10 ans durant les vacances d'hiver, du 5 au 9 février.

Enfin, pour les amateurs de chant, de polyphonies, de rythme et d'improvisation, un nouveau stage sera programmé après celui de novembre dirigé vers la "Polyphonie et cercles de chant". Il s'agira d'une journée centrée sur le rythme vocal, instrumental et corporel, ainsi qu'une invitation à l'improvisation. Rendez-vous dimanche 28 janvier de 10 h à 17 h, salle Yves Montand.

**Sophie Laurent**

06 83 69 86 37

sophie.uhlemann@wanadoo.fr

De beaux événements passés, présents et à venir... C'est ce qui nous motive !

C'est sous un soleil radieux et avec un public attentif et chaleureux que l'ensemble vocal Créa'Son s'est produit sur le parvis de l'église de Saint-Cannat, à l'occasion des Vendémiales le 15 octobre dernier. Au programme, des chants du Monde sous la direction dynamique de Sophie Laurent. Du rythme, des percussions, des choristes en mouvement et une belle participation enthousiaste des spectateurs. Un grand merci aux organisateurs pour ce moment festif.

### DES ATELIERS POUR LES GRANDS... ET LES "PETITS"

Le groupe répète tous les mercredi soirs à 20 heures, salle Artaud. Avis aux amateurs basses et sopranes en particulier !

## ENCORE DES LAURIERS POUR L'ARUM ET LA LIBELLULE

Lors du concours international de Soreze (Tarn) en septembre dernier l'Arum et la libellule se distingue et félicite toute les participantes très motivées et toujours créatives !

### - Médaille d'argent

Dans la catégorie Les 4 saisons - grande dimension Maryse Cadière et Marie-France Seghetti

- Prix de la SNHF et mention Catégorie Automne Catherine Gérard

- Composition remarquée Catégorie Été Marie-line Castaldi

- Exposition d'art floral et show floral Du 20 au 22 avril 2017 Salles Yves Montand et du 4 septembre

Venez nombreux admirer les compositions réalisées avec beaucoup d'originalité et de savoir faire

### Les cours d'art floral

Le jeudi et le vendredi, une fois par mois

Contact : Catherine Gérard  
06 81 97 85 83



Composition de Catherine Gérard



©Cathy Gérard

## LE SYNDICAT D'INITIATIVE au rythme des saisons !



©Monique Ferrouil



©Monique Ferrouil



©Monique Ferrouil

### DES EXPO SEMI-PERMANENTES À L'ESPACE SUFFREN

Depuis le 4 novembre dernier, le Syndicat d'Initiative de Saint-Cannat propose un Espace Exposition permanent pour permettre aux artistes d'exposer que ce soit dans la peinture, la sculpture, la photographie, etc...

Nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Aziz "Moulay" El Qomri, du 4 novembre au 22 décembre dernier.

Les cannettes vous proposeront une exposition de patchwork en janvier et février prochain, avec un vernissage le samedi 13 janvier 2018 puis Josette Michaux prendra le relais avec des peintures.

Pour être sélectionné et pouvoir occuper cet espace exposition, vous pouvez contacter le Syndicat d'Initiative.

### LE MARCHÉ DE NOËL

Il a eu lieu le samedi 25 novembre avec la participation de nombreux exposants dans divers domaines. Le vin chaud offert par le syndicat d'initiative a réchauffé les visiteurs....

Quelques gouttes de pluie n'ont pas empêché la venue de nombreux visiteurs pour y participer.

Comme chaque année, de multiples animations étaient proposées au cours de cette journée : maquillage enfant, spectacle de guignol, animation en musique avec Lei Farandoulaire Sestian, présence des échassières du Cirque Indigo et spectacle de rue offert par l'équipe Culture St Cannat. À noter la présence d'un orgue de barbarie le matin.

L'association Vitrites et Métiers a proposé également "La ferme de Lolotte", une ballade à Poneys, la photographie avec le Père Noël et un très beau gouter.

Le magnifique traîneau et son rêne, fabriqués par Georges Besse et Alain Simonin, ont émerveillé les petits et les grands.

L'ensemble de la manifestation a pu se tenir grâce aux bénévoles du Syndicat d'Initiative, du Comité des fêtes, de Vitrites et Métiers, du Foyer Rural mais également avec l'appui des services techniques de la Municipalité.

Encore merci à tous !

### DÉCORATION DU VILLAGE AN II

Nous avons souhaité, cette année encore, parer notre village de décorations aux couleurs de Noël.

Le Comité des fêtes de Saint-Cannat, Vitrites et Métiers, le Foyer Rural, l'Apaep et de nombreux bénévoles ont répon-



©Monique Ferrouil



©Monique Ferrouil

du présents à cette occasion pour la plus grande joie des petits et des grands ! Quelques associations et entreprises de Saint-Cannat ont également participé financièrement à ces décorations.

Un remerciement particulier à M. et Mme Penone pour leurs jolis dons en déco de Noël.

### ETAU PRINTEMPS ?

Le printemps fera la place à notre Foire aux plantes mais également à la traditionnelle Marche des épouvantails.

Toute l'équipe du Syndicat d'initiative de Saint-Cannat vous souhaite une bonne année 2018.

**Syndicat d'Initiative**  
**Brigitte Leininger**

04 42 57 34 65

si.saintcannat@free.fr

www.saint-cannat.fr

SI Saint-Cannat

### Foire aux plantes 7<sup>ème</sup> Marche des épouvantails

Samedi 28 avril

8h-19h Centre du Village

Contes en marche

Rendez-vous à 9h30 pour départ impératif à 10h

## AU COMITÉ DES FÊTES... UNE ÉQUIPE DE CHOC !

On a la chance d'avoir sur St Cannat une équipe de bénévoles de choc ! Grâce aux membres du Cofet de nombreuses manifestations peuvent avoir lieu et l'aide qu'ils apportent à d'autres associations est précieuse !

Cette saison la Fête Notre-Dame leur a pris du temps entre le tracé des stands pour le Vide Greniers, l'accueil des forains, la coordination à établir entre les divers intervenants... Tout est organisé pour que la Fête se passe sans encombre et surtout pour que les St Cannadens n'y voient que la "lumière" !

Ils ont par ailleurs accueilli en septembre deux groupes pour une soirée Festival Jazzy à souhait !

Très actifs lors de la préparation de Noël dans le village, ils ont fait à peu près 500 nœuds et construits 160 sapins en bois ! Le village en vaut la peine !

La Fontaine aux jouets qui se déroule dans le cadre du Marché de Noël est pourtant pour eux une déception... D'année en année, on leur apporte de moins en moins de jouets à redistribuer à des associations caritatives comme les Restau du cœur...

À côté de cette implication, ils organisent la buvette sur les sites de nombreuses autres manifestations...

*Le Cofet ? Incontournable ! Si vous voulez rejoindre l'équipe, un petit mail suffit !*

DC / Communication  
Cofet

saintcannat.fetes@yahoo.fr

Souvenirs Fête Notre Dame



Bonne humeur au programme



Avec l'humoriste Philippe Roche



Remise de prix au Salon des peintres

## LES CANNETTES À L'OUVRAGE

Nous remercions le Maire, Jacky Gérard, d'avoir mis à notre disposition la salle des mariages de la commune à l'occasion de la Fête Votive pour l'exposition de nos ouvrages.

Belle salle, belle préparation sur portants et tables, prospectus que nous avons diffusés, petits cadeaux d'ouvrages offerts pour faire connaître notre talent ; l'ensemble a contribué à un franc succès.

Deux grands ouvrages ont été tirés au sort le dimanche à 17h, devant les visiteurs présents.

Beau succès !

Merci à toutes les équipes ayant permis cette présentation.

*L'équipe des Canneltes St Cannat  
Président Albert Forissier  
Responsable Christiane Kuster*

Les cannettes réalisent des ouvrages  
en patchwork

Au Chalex les lundis à partir de 14h.



L'équipe de patcheuses, au nombre de douze, avec dynamisme crée ou copie des ouvrages en tenant compte des manifestations auxquelles elle est conviée à participer. Elle confectionne de petites couettes pour les prématurés...

Elle réalise à titre gracieux des présents pour la maison de retraite "Le jardin d'automne" de Saint-Cannat, où elle a reçu un accueil des plus chaleureux par la direction et leurs collaborateurs ainsi que par les résidents.

## La paroisse

ENTRETIEN AVEC LE PÈRE THIERRY JOSEPH



©Maria Iglesias

*Bonjour Père Thierry Joseph, vous venez de prendre, depuis le mois de septembre, la charge des paroisses de Lambesc, Rognes et Saint-Cannat. Quelles sont vos premières impressions ?*

Je suis très heureux d'être à Saint-Cannat. Je découvre cette paroisse qui est une petite communauté avec un grand potentiel !

*Lors de votre présentation sur la lettre paroissiale, vous indiquez votre parcours notamment dans les villages du sud-ouest, et vous vous définissez comme curé de campagne...*

Mon expérience de prêtre a été faite comme curé de campagne, car j'avais en charge plusieurs petites paroisses, une trentaine environ. Le contact avec les gens vous transforme et la proximité est pour moi plus importante que les grandes organisations. Je suis un curé de base. Je ne cherche pas à organiser de grandes choses mais à vivre avec les gens.

*Qu'avez-vous mis en place depuis votre arrivée ?*

Il y a une messe tous les dimanches à 9h30 à Saint-Cannat et cela sans exception. Par ailleurs, j'invite les paroissiens et tous ceux qui le souhaitent, à venir partager une fois par mois, le repas chez moi le dimanche midi.

*Vous avez ouvert la petite chapelle dès votre arrivée, allez-vous continuer ?*

Oui bien sûr, il y aura tous les mercredis à 18 h, une messe et cela de Pâques à la Toussaint, et nous célébrerons la fête de Saint-Cannat le dimanche le plus proche du 15 octobre. Saint Cannat a donné son nom à ce village. C'est important !

*Merci beaucoup pour votre chaleureux accueil Père Thierry Joseph et bienvenue à Saint-Cannat !*

Entretien réalisé par Maria Iglesias,  
Conseillère Municipale

St Cannat Communication

### Presbytère du Curé

2, rue Richard - Saint-Cannat

04 42 57 22 67

Maison Paroissiale

40, rue Grande - Lambesc

04 42 57 01 01

Père Père Thierry Joseph

Site paroissial : [www.lestroispierres.org](http://www.lestroispierres.org)



Le père Thierry Joseph en compagnie du Maire et du Diacre à la Fête Notre Dame



La chapelle

## La chapelle Saint-Cannat

Dimanche 15 octobre, en plus des Vendémiales, c'est aussi La Saint Cannat, le jour où est fêté ce Saint, ermite, puis évêque, dont le lieu de vie a gardé le nom.

L'occasion pour le nouveau prêtre de St Cannat, le Père Thierry-Joseph de célébrer la messe de 9h30 dans la petite Chapelle Saint-Cannat !

C'est là que sont conservées des reliques de Saint Cannat...

Il y a quelques décennies, nos anciens ont bien connu cette chapelle pour diverses communions et autres cérémonies !

*Monique Guillet  
Conseillère municipale*

## DEPUIS 1998... L'AÏKIBUDO CLUB ST CANNAT AVEC ALEXANDRE



©Grégory Robert

C'est en 1997 qu'un jeune parisien, Alexandre Hergault, alors 2<sup>ème</sup> dan d'Aïkibudo, élève de feu Claude Jalbert Senseï, de feu Gérard Clérin Senseï et Maître Alain Floquet, arrive à St Cannat.

Il ouvre le club d'Aïkibudo au sein des A.I.L. de St-Cannat en septembre 1998 et va rapidement contribuer au développement de notre art martial en région sud-est. Sa "gouaille parisienne" et sa technicité ont facilité son adoption dans la région, où il sera même pendant quelques années DTR Provence.

Alexandre est aujourd'hui 4<sup>ème</sup> dan d'Aïkibudo et 2<sup>ème</sup> dan de Katori Shinto Ryu.

Le club fête cette saison ses 20 ans d'existence et Alexandre ses 31 ans de pratique.

Tout au long de ces années, il a formé de nombreux élèves et yudanshas, dont certains le suivent depuis les premières heures.

Les piliers du club sont Esprit de famille, Partage, Respect, Entraide, Bonne humeur et des cours posés sur la base des qualités de pédagogie d'Alexandre.

Le club participe depuis 2 ans au Gala des Arts Martiaux de Salon de

Provence qui est le rendez-vous des arts martiaux de la région et n'a jamais raté en 20 ans un forum des associations.

Nous préparons un évènement pour fêter cette saison anniversaire comme il se doit.

"Par ces quelques lignes, nous tes élèves, souhaitons te remercier de nous avoir accueilli dans ton club fantastique et fait découvrir l'Aïkibudo de Maître Alain Floquet."

**Grégory Robert**

Au nom des élèves du Club de St-Cannat pour Alexandre.

\*Yudansha veut dire en japonais 'porteur de grade'



©Grégory Robert



©DC

Au Forum des associations

## Une belle saison au HANDBALL CONCERNADE !



Les -13 ans féminines



Les -11 ans catégorie mixte



Au Forum des associations



Les -9ans catégorie mixte

### Record en vue !

Nous sommes déjà plus de 200 en ce début de saison. Avec l'ouverture du gymnase de La Roque d'Anthéron en cette fin d'année, nous pourrions proposer une offre de proximité aux jeunes de ce village. Si une quinzaine d'entre eux jouent déjà chez nous, ils sont nombreux à évoluer dans les clubs voisins de Cadenet et de Malle-mort.

Ce nouveau gymnase nous permettra aussi d'améliorer les conditions d'entraînement de toutes les équipes avec plus de séances ou plus de temps sur terrain entier.

### Des performances

Notons que les -9ans catégorie mixte avec un tournoi par mois propose aussi plusieurs tournois "minimiss" dans la saison et que nos -13 ans féminines (ancienne catégorie -12) sont invaincues depuis le 19 avril 2015 !

### Il reste encore des places

Cette saison nous proposons une offre

complète pour les garçons et pour les filles. Nous venons ainsi d'engager une équipe en -11 ans féminines (nées 2007/2008/2009) ; elle compte une douzaine de joueuses mais il reste quelques places pour des filles motivées, notamment gauchères, et intéressées par la perspective de jouer à haut niveau.

Notre collectif est encore un peu juste en -17 masculins (2001/2002/2003) : bon entraîneur, bonne ambiance, c'est l'idéal pour débiter ! Les deux joueurs qui viennent de nous rejoindre ne le regrettent pas.

Enfin, nous recherchons une fille (née en 2002/2003/2004) intéressée pour jouer gardienne de but et motivée pour essayer d'évoluer à un bon niveau (régional puis national dans les 2/3 ans). De préférence grande et/ou sportive, elle bénéficiera d'un encadrement spécifique de notre club et de la ligue.

Bénéficiant de conditions d'entraîne-

ments et d'un encadrement technique performants, notre club se tourne de plus en plus vers une pratique de haut niveau. Mais la convivialité reste au cœur de notre démarche.

Bonne année 2018 à tous !

**L'équipe du Handball Concernade**

06 85 66 80 18

contact@hbconcernade.com

Pour les horaires de nos entraînements, consultez le site Internet.

hbconcernade.com

### Prochain Tournoi Mini Miss

Les samedi 3 et dimanche 4 février

Tournoi réservé aux filles

(2009/2010/2011)

Ouvert également aux non-licenciées.

Organisé par le Comité 13 de Handball

Venir à 1 ou 2 entraînements avant le Tournoi

Contactez-nous pour y participer



## LE SCSC RENFORCE SA POLITIQUE JEUNESSE



Jean-Albert Gérard, président, et David Dadoun, directeur sportif, au Forum des associations

Le Club organise son traditionnel loto le Samedi 13 Janvier à 15 h à la salle 4 Septembre avec de nombreux lots à gagner et quelques surprises.

Dans la continuité de son projet, le SCSC poursuit son travail de développement sur le football réduit U 4 ans à U 13 ans.

Le Sporting a déposé son dossier de candidature afin d'obtenir le label de la FFF d'ici à la fin de cette saison. Le club va être évalué et conseillé par la FFF sur ces 6 prochains mois afin de répondre à tous les critères du label

Dans ce cadre toutes ces catégories vont bénéficier d'entraînements spécifiques basés sur la motricité, la technique et un perfectionnement gardien de but. Elles sont désormais entraînées par au moins deux éducateurs diplômés ou en cours de formation sur les différents Certificats Fédéraux notamment pour trois d'entre eux qui passeront leurs diplômes sur la session des 15 et 16 janvier qui se déroulera sur nos installations du Complexe Sportif Albert Barre.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir au mois de novembre "Les Espoirs du Football" en U 15 ans Féminines pour 3 rencontres Interdistrict (Provence, Alpes et Rhône Durance).

Nous continuons les stages de football pendant les vacances scolaires d'Hiver et de Printemps.

Nos tournois de fin de saison se dérouleront en mai et juin.

Le club a vu l'arrivée de nouveaux sponsors et partenaires depuis le début de saison et est toujours à la recherche de nouveaux soutiens afin d'offrir les meilleures conditions d'entraînement et d'encadrement à tous ses licenciés.

Un nouveau site internet plus attractif et dynamique devrait voir le jour dans les prochaines semaines.

L'équipe du Sporting Club  
Président Jean-Albert Gérard  
06 62 77 31 93  
sportingclubstcannat@free.fr

## Cross Training Academy 4 ANS D'EXISTENCE !



L'équipe du Cross Training Academy au Forum des associations

Nous sommes heureux de compter plus de 200 adhérents à ce jour !

À ce jour, certains pratiquent la Boxe Thaï et le Kick Boxing avec Momo et Kamel (champions internationaux en K1 et boxe thaï), cours qui remportent un grand succès surtout auprès des enfants et ados grâce à notre nouvelle section. D'autres préféreront la Boxe Anglaise de Gino Romeo (ancien boxeur pro multi titré) qui sait transmettre l'amour du noble art par ses cours de boxe éducative et de loisir.

Les compétiteurs seront entraînés sur Marseille à la Boxe Savine de Kaiser.

D'autres adhérents vont pratiquer le Fitness avec Maité. Ses cours sont riches et variés tels que le Pilates, Stretching, Gym Santé senior, Caf, Circuit Training, Body Sculpt, Step, Aérodance...

Certains vont découvrir le Cross Training avec Franck (ancien professeur de yoseikan budo) et Scott (assistant coach). C'est un fabuleux mélange d'exercices et d'activités fonctionnelles comme la Gym, la Musculation, l'Athlétisme, l'Haltérophilie avec pour seul objectif, celui de vous permettre de dépasser vos li-

mites, de vous "sublimer" tout en préservant votre santé.

Nous avons créé également la première École du dos - régionale au sein de notre association qui permet par le mouvement et la gymnastique médicale d'apaiser ses souffrances, retrouver goût au sport. Les cours sont assurés par des professionnels de la santé et du sport.

Tout ceci ne serait bien sûr pas réalisable sans le soutien massif et la présence de nos adhérents et sportifs qui depuis le début nous ont fait confiance. Nous voulons les remercier de leur fidélité et aussi leur dire que notre belle salle n'existe que grâce à leur sportivité et à la convivialité que tous ensemble vous avons apportée.

Nous tenions aussi à remercier le Maire Jacky Gérard et Joël Lévi-Valensi, adjoint au sport, qui nous soutiennent depuis le début, nous encouragent et chez qui nous trouvons toujours réponse à nos problèmes.

Merci pour votre aide précieuse.

La Présidente,  
Susan Meneroux

06 89951728

page Facebook/Cross Training  
Saint-Cannat  
crosstraining.stcannat.com

**CROSS TRAINING**  
Saint-Cannat  
BOXE / FITNESS / MUAY-THAI  
06 89 95 17 28 / Z.A. LA PILE

## LE MINI BASKET À L'US TRÉVARESSE



©UST

©UST



Les enfants participent aux plateaux organisés par les Clubs sous l'égide du Comité des Bouches-du-Rhône, et à la Grande Fête du Mini-Basket en juin chaque année !

### RAPPEL

- Séances d'essais tout au long de l'année.
- Entraînements sur Lambesc, Rognes ou St Cannat.

Consulter les horaires sur le site du club [ustrevaresse.fr](http://ustrevaresse.fr)

**Toi aussi viens essayer le Basket !**

L'équipe de l'US Trévaresse

06 47 78 25 29

[ustrevaresse@orange.fr](mailto:ustrevaresse@orange.fr)



©DC

Jacqueline Simonin, trésorière,  
au Forum des associations

## Foulée de la Trévaresse

Dimanche 22 avril

À partir de 9h30 Salle 4 Septembre

Informations pour les inscriptions  
et l'organisation

Par voie d'affichage ou sur [saint-cannat.fr](http://saint-cannat.fr)

## NAISSANCES

16.03.2017 Giulia  
fille de Jérémy Cabezo et Laura Gianetti

10.06.2017 Lilou  
fille de Christoph Burkard et Émilie Bonnet

21.06.2017 Johan  
fils de Jérôme Aluffi et Aurélie Migliore

03.07.2017 Maya  
fille de Yannick Gonzalez et Mélanie Zen

24.07.2017 Samuel  
fils de Benjamin Bassano et Lucile Ringenbach

27.07.2017 Raphaël  
fils de Benoît Boyer et Céline Baude

29.07.2017 Maxine  
fille de Benjamin Leyet et Claire Pasqui

03.08.2017 Lisa  
fille de Loïc Passeron et Sophie Cassan

24.08.2017 Nolaan  
fils de Laurent Charbonnier et Sabrina Fouchet

27.08.2017 Lisa  
fille de Franck Magnussen et Aurélie Plas

09.09.2017 Clélia  
fille de Yann Boutière et Aureline Courty

10.09.2017 Luis  
fils de Romain Bardouil et Maryline Morote

14.09.2017 Gabriel  
fils de Michaël Helary et Axelle Laffaille

17.09.2017 Tao  
fils de Jean-François Houdusse  
et de Marie Houdusse

23.09.2017 Louise  
fille de Damien Piger et d'Audrey Seigner

27.09.2017 Adrien  
fils de Vincent Alessandrini et Marine Mercier

27.09.2017 Romain  
fils de Vincent Alessandrini et Marine Mercier

*Toutes nos félicitations aux heureux parents.*

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

## DÉCÉS

25.06.2017 Eveline Zingoni veuve Gerin à Aix-en-Provence

02.07.2017 Joséphine Pacini veuve Pacini à Saint-Cannat

13.07.2017 Maria Vitale veuve Derkmann à Saint-Cannat

13.07.2017 Robert Granier à La Destrousse

16.07.2017 Georgette Camier veuve Paul à Saint-Cannat

18.07.2017 Edwige Arlhot veuve Pellissier à Aix-en-Provence

01.08.2017 Ramona Rey Rodriguez veuve Parga Diaz

20.08.2017 Joyce Owen veuve Blakemore à Aix-en-Provence

23.08.2017 Jean Dussauge à Aix-en-Provence

28.08.2017 Charles CASSAJOU à Saint-Cannat

28.08.2017 Félix Bueno Moreno à Saint-Cannat

31.08.2017 Claire Eydoux veuve Allione à Saint-Cannat

20.09.2017 Marie-Rose Mallebrera veuve Louis à Saint-Cannat

27.09.2017 Jean Risdon au Puy Ste Réparate

10.10.2017 Elise Beaud veuve Valente à Saint-Cannat

12.10.2017 Michel Blaizot à Cadenet

13.10.2017 Jacques Rongeat à Marseille

18.10.2017 Geneviève Rognon épouse Pierre à Saint-Cannat

*Toutes nos condoléances aux familles dans la peine.*

## MARIAGES

22.07.2017 Nicolas Prieur et Cindy Morales

29.07.2017 Fabien Cassar et Audrey Laurent

29.07.2017 Guillaume Roy et Fanny Deschamp

29.07.2017 Benjamin Dumas et Laurie Maggiore

05.08.2017 Rémi Pagni et Stéphanie Peyretti

19.08.2017 Maxence Garnaud et Priscillia Brunet-Manquat

19.08.2017 Adrien Ghesquiere et Hélène Lachambre

26.08.2017 Moran Mehraz et Sabah Berrouba

09.09.2017 Jean-Luc Laury et Patricia Pardigon

16.09.2017 Henry-Hervé Julian-Lions et Estelle Rossi

30.09.2017 Eddy Houssein et Jessica Villa

23.10.2017 Serdin Bilgic et Medine Akkanat

*Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.*

## EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

## L'urbanisation de notre commune

- Sur la forme : la transformation du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) a bien respecté les délais avec la délibération d'arrêt du PLU qui a été prise en juillet 2017, puis en décembre 2017 pour tenir compte de l'avis des Personnes Publiques Associées : Services de l'État, Conseil départemental, ARS, Communes voisines etc. Cela permet évidemment la poursuite de la procédure avec notamment la mise à l'enquête publique.

Comme plusieurs autres communes, le RNU (Règlement National d'Urbanisme) s'applique toujours jusqu'à l'approbation du PLU. Pendant cette période limitée, la Commune assure l'instruction des dossiers, la transmission pour avis au Préfet et après retour,

la signature par le Maire ou son Adjoint délégué. Cela n'a pas apporté de conséquences négatives. De même, l'intervention de la Métropole ne sera en rien pénalisante.

- Sur le fond, l'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme ne répondait à aucune impérieuse nécessité. En effet, en raison d'une propension de "rétention foncière" plus élevée que la moyenne, il existait (et il existe encore) des possibilités suffisantes de construction adaptées à notre rythme modéré de croissance. Il n'y avait donc aucune raison de se précipiter pour satisfaire des souhaits, au demeurant légitimes, de certains propriétaires de voir leurs terrains passer de zone agricole en zone constructible.

Par ailleurs, si les détracteurs étaient au fait de ces questions, ils compren-

draient les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur l'élaboration d'un PLU : zones inondables, loi Duflot, loi Alur, ... protection des espaces boisés et des paysages, trames bleues et vertes.

Tout cela dans un contexte de désertification imposée qui soulève des inquiétudes et des égoïsmes avant même d'avoir été mise en œuvre concrètement.

Mais soyez persuadés que nous veillerons à préserver la qualité de vie dans notre village.

*Les Élu(e)s de la Majorité Municipale  
CONTINUITÉ D'ACTION POUR  
SAINT-CANNAT*

## EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

## SAINT-CANNAT... Commune en péril ?

La réforme territoriale instituée le 7 août 2015 par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), sous couvert de rationalisation administrative masque en réalité la fin programmée des communes.

En effet, à compter du 1er janvier 2018, le champ des compétences communales qui avait déjà été restreint avec la création de la CPA (Communauté du Pays d'Aix) va progressivement se réduire comme «peau de chagrin» puisque à terme, des domaines aussi importants que l'urbanisme, la voirie, l'eau et l'assainissement ne seront plus du ressort de notre commune mais relèveront de la compétence de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Simplifier les structures administratives qui, aujourd'hui comptent quatre échelons : commune, intercommunalité, département et région est une nécessité. Fallait-il, cependant, que la réduction de cet empilement soit conduite au détriment

## des communes ?

Priver les communes de leur capacité de décision, c'est provoquer l'extinction de la démocratie locale au profit des superstructures intercommunales dont la gouvernance à l'échelon régional sera très éloignée de la réalité du terrain.

La coopération intercommunale est certes souhaitable notamment pour assurer une cohésion et une logique au plan régional.

Ainsi, élaborer des schémas directeurs dans des domaines comme le développement économique ou les réseaux de transport relève effectivement d'une responsabilité du niveau régional. Mais confier à la Métropole l'organisation des prestations de proximité de type «collecte des déchets ménagers» ou la réfection de la voirie et des trottoirs est une aberration même si ce type d'activités sera délégué par la Métropole aux Conseils de territoire (structure comparable à "l'ancienne" CPA).

Cette réforme territoriale qui aurait dû être conçue au profit des communes s'avère au

contraire être l'instrument de leur disparition ou, pour le moins de leur perte d'autonomie et donc de leur identité.

Cette concentration des pouvoirs au niveau régional, imposée sans aucune concertation au plan local conduira inexorablement à une mise sous tutelle des communes avec pour conséquence, une dégradation du service rendu à l'utilisateur mais aussi, paradoxalement à une augmentation de l'imposition locale en raison du fort endettement de la ville de Marseille que la Métropole s'attachera à résorber en ponctionnant les ressources des «petites» commune comme St-Cannat.

Notre commune, diluée dans le gigantisme de cette Métropole Aix-Marseille-Provence, n'échappera pas à cette asphyxie programmée.

Écrit le 15/11/2017 par les élus d'opposition : Serge Ellena, Laure Straton, Gilles Cany, Mireille Hel, Paul Vidalou, Valérie Olivari.

**Homage à Yvon Crouan**

Vendredi 20 octobre dernier, Yvon Crouan nous a quittés...

Il laisse le souvenir d'un homme engagé auprès des Anciens Combattants à St Cannat dont il a été longtemps un président dynamique et apprécié de tous...

Toute l'équipe municipale se joint aux diverses manifestations de soutien que son épouse Jacqueline Crouan, élue à St Cannat, ses enfants et ses petits-enfants reçoivent face à la perte de cet homme humble et discret, et d'une amabilité dont on se souviendra toujours...

L'équipe du Comité des Fêtes dont il a été une longue période le trésorier assidu participe à cet hommage...



La cérémonie des funérailles qui a eu lieu en l'église Notre-Dame de Vie le mercredi 25 octobre s'est poursuivie au Crématorium des Milles dans une atmosphère émouvante et douloureuse

# FEMMININ PLURIELLE

9<sup>ème</sup> édition



Éclat de rire

16 Mars  
17 Mars  
18 Mars  
2018

ISABELLE DESMERO  
MARION MEZADORIAN  
FLORENCE CRESPI  
LOUISE BOURIFFÉ  
MARIANE SERGENT

Espace Yves Montand



Exposition  
Des femmes et  
des bulles

